

Conseil mondial de l'Internationale socialiste à Rabat

L'USFP architecte d'une diplomatie d'influence éclairée



Page 3

Le mythe de l'autodétermination
Tel que démonté par Abderrahmane El Youssoufi et Omar Benjelloun



Pages 4-5



Driss Lachgar lors du Congrès provincial USFP/Salé
Le parti est parvenu, de par son action à l'international, à réorienter, voire rectifier, les positions autrefois hostiles à la Cause de l'intégrité territoriale du pays

Page 2

Driss Lachguar lors du Congrès provincial USFP/Salé

Le parti est parvenu, de par son action à l'international, à réorienter, voire rectifier, les positions autrefois hostiles à la Cause de l'intégrité territoriale du pays

Actualité



Reprenant le processus de restructuration des instances nationales, régionales et locales mais aussi sectorielles, notamment les organisations des femmes et des jeunes de l'Union socialiste des forces populaires, le secrétariat provincial du parti à Salé a tenu, samedi 21 décembre 2024, son Vème Congrès sous la devise : « Ensemble pour gagner le pari du développement et de la réalisation de la justice spatiale » avec la participation de nombre de dirigeants et de militants et la présence d'un large panel de représentants de partis politiques, de chercheurs universitaires et d'observateurs.

Dans son allocution d'ouverture de ces travaux, le Premier secrétaire du parti des forces populaires, Driss Lachguar, a, de prime abord, mis l'accent sur l'importance cruciale de renforcer le développement durable soulignant l'impératif de s'appuyer sur l'équilibre et la concordance du cheminement des deux villes de Rabat et Salé aux fins de réaliser une réelle justice spatiale au service des populations rhabti et slaoui et assurer le développement des deux cités.

D'autre part, le dirigeant itihadi a mis en avant l'action prodigieuse du parti de la Rose joignant à son déploiement dans le suivi et le contrôle de l'exercice gouvernemental la défense assidue des intérêts supérieurs du pays, rappelant que l'étape du lendemain de la pandémie de Covid a nécessité une nouvelle approche quant au traitement des

questions stratégiques.

A cet égard, Driss Lachguar n'a pas manqué d'évoquer les avancées réalisées par le parti des forces populaires dans la défense de la Cause nationale sacrée au niveau international, notant, par ailleurs, la consistance effective des efforts déployés par la J-USFP et l'Organisation des femmes itihadies (OFI) qui ont largement contribué à faire parvenir la voix du Maroc aux instances et forums mondiaux.

Là-dessus le Premier secrétaire de l'USFP a indiqué que le parti est parvenu, de par son action à l'international, à réorienter, voire corriger les positions autrefois hostiles à la cause de l'intégrité territoriale du Maroc étant assujetties aux « financements » de l'Algérie. A cet effet, il a exprimé sa satisfaction des développements positifs et prometteurs des relations extérieures du parti, en particulier celles avec les partis de l'Amérique latine et de l'Afrique, indiquant, à ce propos, qu'elles sont devenues, aujourd'hui plus cohérentes avec les intérêts stratégiques du Maroc.

Driss Lachguar, concernant l'égalité et les droits de l'Homme dans leur globalité, a pris soin de louer le militantisme agissant des femmes et hommes du parti qui ne cessent de mettre en avant les valeurs de liberté, de justice sociale et d'égalité dans les moments difficiles, relevant, à cet égard, que ledit Vème Congrès provincial reflète précisément cette orientation tout en mettant l'accent sur « l'engagement enraciné du parti des

forces populaires quant à la défense de ces valeurs ».

D'autre part, le Premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires a mis en exergue l'importance cruciale de l'action commune entreprise par la communauté des partis socialistes mondiaux, évoquant, dans cette veine la visite au Maroc de dirigeants d'importants partis socialistes tels, entre autres, les partis socialistes français et portugais mais aussi du chef du gouvernement espagnol, tout en soulignant que ces visites dénotent de l'importance de la place de l'USFP au sein l'enceinte internationale en dépit des défis auxquels sont confrontés les partis de gauche face à la montée du populisme et des courants extrémistes.

Dans cette veine, le responsable usfépiste a fortement exhorté les femmes et les jeunes du parti particulièrement à davantage de déploiement et de mobilisation quant à l'action sur la scène du militantisme dans le sens de l'élaboration de véritables alternatives à même de répondre aux aspirations des citoyens, tout en faisant prévaloir que la prochaine étape nécessite la mise en œuvre de programmes locaux effectifs et efficaces en mesure d'accompagner les ambitions de la population de la province de Salé et de consolider la position du parti sur la scène politique.

Driss Lachguar a, dans cette même veine, observé que les importants investissements produits sur les côtes de Bouregreg sont susceptibles de consa-

crer la symétrie entre les deux villes de Rabat et Salé à la faveur d'une équité spatiale sur la voie d'un développement au service des populations des deux rives.

Et de conclure en réitérant que le parti de l'Union socialiste des forces populaires demeure attaché à ses principes et valeurs progressistes, appelant les congressistes à faire du Vème Congrès provincial de Salé une station totalement vouée au renouvellement de l'engagement assidu et de l'action sérieuse et opérationnelle à même de réaliser le développement durable et l'équité spatiale en vue de promouvoir la place de la ville sur la carte nationale.

Pour sa part, le secrétaire provincial de l'USFP/Salé, après avoir souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants et des hôtes d'autres horizons, a exprimé sa satisfaction et sa fierté de la tenue de ce congrès. Il a mis en avant que ces assises interviennent dans le cadre d'une dynamique partisane renouvelée qu'il illustre l'organisation par le parti d'un important événement international, à savoir l'accueil de la réunion du conseil mondial de l'Internationale socialiste à Rabat avec la participation de représentants venus de différents continents de la planète, « ce qui traduit effectivement les Hautes Orientations Royales au sujet de la nécessité de consolider la diplomatie partisane quant au soutien des questions nationales, particulièrement la cause de l'intégrité territoriale (...)

Rachid Mefthah

Conseil mondial de l'Internationale socialiste à Rabat

L'USFP architecte d'une diplomatie d'influence éclairée



Rabat a vécu une semaine historique en accueillant les travaux du Conseil de l'Internationale socialiste. Plus qu'une simple rencontre partisane, cet événement a consacré le Maroc comme un acteur incontournable de la diplomatie internationale, mettant en lumière son rôle croissant sur l'échiquier mondial.

L'accueil de cet événement par le Maroc est, en effet, bien plus qu'une réussite logistique. Il traduit une stratégie diplomatique globale où les partis politiques marocains jouent un rôle central. Organisé sous l'égide de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), ce sommet a réuni plus de 130 partis politiques représentant les continents européen, africain, asiatique et américain. Cette mosaïque de représentants illustre la capacité du Maroc à bâtir des ponts entre les nations et à ériger Rabat comme un carrefour des discussions stratégiques.

La rencontre a permis aux délégués de découvrir un Maroc en pleine mutation, où tradition cohabite harmonieusement avec modernité. Elle a également mis en évidence la capacité des partis politiques marocains à porter les attentes Royales en matière de diplomatie partisane. Sa Majesté le Roi Mohammed VI a toujours encouragé une diplomatie proactive et inclusive, s'appuyant sur des valeurs universelles comme la paix, la justice sociale et la solidarité. L'événement a donc été l'occasion de rappeler ces priorités, en particulier dans les domaines des droits humains, du développement durable et de la gouvernance.

L'organisation de cet événement sur le

sol marocain témoigne également de l'importance que l'Internationale socialiste accorde au Royaume. Cet intérêt reflète à la fois la réputation de haut rang du Maroc et le rôle central qu'y joue l'USFP. Depuis son adhésion à cette structure, le parti de la rose s'est imposé comme un pilier dans la défense des grandes causes nationales et internationales. En tête de ces engagements figure la question du Sahara marocain, un dossier que le parti défend avec constance et efficacité dans les tribunes de l'Internationale socialiste. Mais ce n'est pas tout : l'USFP agit aussi en faveur de la justice sociale et de la démocra-

tie sur le continent africain, consolidant ainsi son image d'acteur progressiste au service des valeurs universelles.

La tenue de ce sommet a donc été une opportunité exceptionnelle pour défendre les causes nationales marocaines. L'USFP, en mobilisant ses réseaux internationaux, a permis de mettre en avant l'engagement du Maroc en faveur de la paix, du dialogue et de la coopération. Les débats ont également été l'occasion de réaffirmer la détermination du Maroc à protéger son intégrité territoriale et à renforcer sa souveraineté.

L'organisation impeccable de cet événement par l'USFP est une leçon pour le monde entier. Elle montre comment une diplomatie partisane bien orchestrée peut transformer des opportunités locales en victoires globales. Alors que les défis mondiaux se multiplient, l'exemple marocain prouve qu'il est possible de conjuguer ambition et humilité. Rabat, avec son hospitalité légendaire et son dynamisme culturel, offre un modèle à suivre pour les nations cherchant à bâtir des ponts et à inspirer le changement.

Partenaire de confiance, l'USFP ne se contente pas d'accueillir des événements d'envergure. Le parti occupe des postes de leadership au sein des instances de l'Internationale socialiste et ses initiatives jouent un rôle déterminant dans les prises de décision. En œuvrant pour renforcer les liens entre les partis progressistes africains et en soutenant des projets communs, l'USFP se positionne comme un vecteur d'intégration régionale et internationale. Sa capacité à rassembler des experts, des décideurs et des militants autour

de sujets cruciaux, comme l'autonomisation des femmes dans le monde arabe ou la mise en œuvre des engagements de Pékin+30, témoigne de sa vision ambitieuse pour un monde plus juste et inclusif.

Plus qu'un événement ponctuel, les travaux du Conseil de l'Internationale socialiste symbolisent la capacité de l'USFP à innover et à influencer les discussions globales. Avec une diplomatie partisane moderne, enracinée dans des valeurs ancestrales et guidée par une vision Royale claire, le Royaume s'impose comme un acteur mondial de premier plan. Une promesse pour l'avenir et une source d'inspiration pour le présent.

L'un des moments forts de cet événement a été l'émission de l'Appel de Rabat par le Comité Afrique de l'Internationale socialiste. Ce document ambitieux est appelé à marquer les annales de la diplomatie internationale. Rédigé à l'issue de débats approfondis, il propose des recommandations concrètes pour une gouvernance mondiale plus inclusive et solidaire.

Il est enfin à rappeler qu'en abritant ces réunions, le Maroc renforce son statut de hub stratégique pour les grandes causes internationales, tout en consolidant son partenariat avec les forces progressistes du monde entier. Ainsi, l'Union socialiste des forces populaires, par sa vision et son engagement, incarne un pont solide entre l'Afrique, le monde arabe et l'ensemble de la communauté internationale, témoignant d'une diplomatie partisane au service des valeurs humaines.

Mehdi Ouassat



Remarquable démonstration du leadership marocain

Le mythe de l'autodétermination

Tel que démonté par Abderrahmane El Youssoufi et Omar Benjelloun



Nous pourrions faire preuve d'indulgence et donner crédit de bonne foi aux intentions pour dire que la question du Sahara marocain a duré si longtemps que de nombreuses personnes, y compris des Marocains ainsi que des chercheurs et des commentateurs politiques, en ont oublié les débuts et les prémices, délibérément déclenchés. À tel point qu'un grand et profond oubli tente de réduire la question du Sahara à des querelles diplomatiques, qui occultent les fondements historiques et géopolitiques du débat. Peut-être que M. Aziz Ghali s'est engouffré dans les plis de cet oubli pour établir une distinction entre le point de vue des juristes et défenseurs des droits humains, et celui de la politique, de la géopolitique et de l'histoire qui sont à l'origine de la question.

Prolégomènes

Il se peut que M. Ghali ait omis, pour une raison ou une autre, volontairement ou par inadvertance, qu'une partie de la stratégie algérienne repose sur précisément le déni de l'histoire pour lui substituer le "droit international" censé régir l'ordre mondial qui a émergé à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, et pris ses aises avec la décolonisation.

Le président de l'Association marocaine des droits de l'Homme laisse entendre, plus explicitement qu'implicitement, que le problème se résume à l'existence d'un "peuple" (qu'il ne nomme pas clairement), privé de son droit à "l'autodétermination", attendant des Nations unies d'organiser la mise en œuvre de ce droit. Il sous-entend également que ce droit devait être organisé par un référendum, mais que cette option a été abandonnée à cause de son impossibilité pratique, laissant l'autodétermination en

suspens comme principe, jusqu'à ce que le Maroc ouvre une porte de sortie en proposant le plan d'autonomie.

Nous ne serions ni excessifs ni injustes envers ceux qui adoptent de telles déclarations si nous disons que dans leurs interstices réside l'idée de l'existence de ce "peuple" (dont l'existence n'a jamais été prouvée) qui était "sur le point de réaliser le rêve d'un référendum proposé par la puissance coloniale, l'Espagne dictatoriale de Franco (exactement en 1966), à l'instar de la France avec l'Algérie. C'est cette référence implicite que défendent les Algériens, les partisans du Polisario (ou ce qu'il en reste) ainsi qu'en filigrane les déclarations du président de l'Association marocaine des droits de l'Homme. Sachant pertinemment qu'ils ne font qu'à vouloir faire revivre à posteriori le projet des forces de l'occupation franquiste.

Les forces de gauche et progressistes marocaines savaient qu'un énorme effort les attendait pour définir le véritable sens et la réalité de l'autodétermination. Elles comprenaient, et comprennent encore, que certaines forces de la gauche internationale croient naïvement en cette idée comme un héritage progressiste. C'est pourquoi d'énormes efforts ont été déployés dans une lutte de clarification des concepts, ou plutôt pour "décoloniser les mentalités, parallèlement à la décolonisation des territoires".

Dans ce contexte, le plaidoyer du regretté grand Abderrahmane El Youssoufi, en 1975, devant les progressistes de 70 pays, nous sera d'un grand secours !

Le premier affrontement entre les progressistes marocains et les représentants du régime Boumediène dans un forum international sur l'autodétermination s'est déroulé entre le 17 et le 19 septembre 1975, lorsque les progressistes marocains ont rencontré ceux du monde entier

à l'Organisation de solidarité des peuples afro-asiatiques à Moscou, à l'époque de l'Union soviétique. La conférence a réuni 70 pays, en plus du Comité de décolonisation des Nations Unies, des organisations internationales intéressées par la décolonisation et du Conseil mondial pour la paix.

Parmi les sujets à l'ordre du jour figuraient deux questions qui ont suscité un débat et une discussion houleuse : la question de l'Égypte, qui préparait l'après-guerre d'octobre 1973, et la question du Sahara. C'était la première fois qu'un affrontement ouvert avait lieu entre les progressistes marocains, représentés à l'époque par Abderrahmane El Youssoufi, Omar Benjelloun et Malek Jdaoui pour l'Union Socialiste des Forces Populaires (USFP) et Abdel Salam Bourkia (père de la réalisatrice marocaine Farida Bourkia) pour le Parti du Progrès et du Socialisme (PPS). En face, il y avait les représentants du régime algérien, dirigés par Cherif Messaadia, premier responsable du Front de libération nationale, parti au pouvoir à l'époque, et Ammar Ben Toumi, bâtonnier des avocats algériens.

Cet affrontement s'est déroulé lors d'un rassemblement international, en particulier au sein d'une réunion des mouvements progressistes du tiers-monde. Dans leur plaidoyer vigoureux, les deux partis marocains, représentés par El Youssoufi, ont développé une analyse approfondie du concept d'"autodétermination", tel qu'il était défendu par les forces progressistes dans les débats publics et les forums internationaux, notamment aux Nations unies.

Le modèle vietnamien

De la plaidoirie d'El Youssoufi, il apparaît que la lutte pour la libération nationale et particulièrement celle du peuple vietnamien, qui était

un modèle en la matière, a contribué de manière significative à l'établissement de normes juridiques internationales contemporaines, notamment en se référant à l'Accord de Genève de 1954 et à la résolution adoptée en 1960 par les Nations unies à ce sujet. Les États-Unis avaient voté contre cette résolution, en particulier contre ses paragraphes 2 et 6, tous deux étroitement liés au concept d'autodétermination. Le deuxième paragraphe stipule que "les peuples ont le droit de décider de leur sort et de déterminer librement leur statut politique pour réaliser leur développement économique, social et culturel". Le sixième paragraphe ajoute que "toute tentative de saper partiellement ou totalement l'unité nationale et l'intégrité territoriale de tout pays est incompatible avec les objectifs et les principes de la Charte des Nations unies".

Au nom des autres participants, El Youssoufi s'est appuyé sur les travaux juridiques de l'éminent professeur vietnamien Nguyen Ngoc Hoa, qui affirme que "le droit à l'autodétermination ne peut contredire le droit à l'indépendance et à la souveraineté, ni nuire à l'unité nationale, qui est l'un des droits les plus fondamentaux". Ce professeur vietnamien, fort de son expérience concrète, a mis en garde contre les risques de manipulation et de détournement de ce principe par les anciennes puissances coloniales. Il souligne que l'expérience vietnamienne démontre que la question nationale, à notre époque, consiste essentiellement à soutenir la lutte contre le néo-colonialisme.

Ironie du sort, la résolution onusienne a été adoptée à l'époque de la grande lutte du mouvement de libération nationale algérien. El Youssoufi a rappelé, dans ses plaidoyers, que "la France limitait l'entité algérienne aux régions du nord et refusait toute discussion sur la question du Sahara (algérien, s'entend)". Lorsque les né-



gociations à Lugrin (en France, sur les rives du lac Léman) entre la France et le Front de libération nationale se sont interrompues, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté la résolution 1724, appelé à "la reprise des négociations pour garantir le droit du peuple algérien à l'autodétermination, dans le respect de l'unité et de l'intégrité territoriale de l'Algérie".

Dans le cadre de ces batailles juridiques et politiques liées à la libération des peuples et des nations, le raisonnement défendu par les mouvements de libération en Afrique, en Asie et en Amérique latine, ainsi que par leurs élites dirigeantes, était que le sixième paragraphe "préserve le droit des pays divisés par le colonialisme à réunifier leurs territoires nationaux". Cela s'applique totalement et précisément au Maroc, compte tenu de la colonisation partagée entre deux forces d'occupation, en plus de l'internationalisation de Tanger, qu'il a subie.

Les progressistes marocains ont considéré que le peuple vietnamien était le pionnier de cet accomplissement, qui est considéré par la majorité des experts et observateurs comme la pierre angulaire du droit international contemporain tel que le peuple vietnamien a mené des combats acharnés pour son indépendance et l'unification de ses territoires.

La référence au Vietnam n'était pas seulement un signe d'admiration, de reconnaissance et de respect, mais renvoyait aussi à l'idée que « le peuple vietnamien a été forgé par les luttes pour l'existence, tout comme le Maroc ». Ainsi, le Maroc, selon le discours de sa délégation, a mené des batailles pendant quatre siècles pour l'unité de ses terres, en commençant par les colonisations portugaises, suivies par celle des Espagnols, puis par les colonisations française et espagnole combinées. Ces luttes ont été menées « par le peuple, parfois contre ou en dehors des autorités officielles qui se sont inclinées à plusieurs reprises devant les forces coloniales et ont accepté leurs conditions ».

L'un des points centraux de ce plaidoyer a mis en lumière les stratagèmes sournois utilisés par le colonialisme à l'époque. Abderrahmane El Youssoufi a déclaré : « Le néocolonialisme utilise avec une extrême perfidie le principe de l'autodétermination. Ainsi, ce principe devient ici un prétexte et une échappatoire, même pour le fascisme espagnol. Nous pensons qu'il est temps de revenir à la signification que les peuples en lutte donnent à ce principe ».

La lutte de libération décide de l'avenir avec les armes

Dans son plaidoyer, El Youssoufi a évoqué deux points essentiels liés à la lutte armée du peuple marocain pour la libération du Sahara :

Le premier point concerne la décision prise par le Conseil national de la résistance en août 1956 à Rabat. Celui-ci a décidé de poursuivre la libération du Sahara malgré les hésitations des autorités officielles. Le second est la formation de l'Armée de libération.

Il a cité comme référence l'auteur Christine Garnier, qui, bien que critique envers le Maroc, reconnaît dans son livre "Le désert fertile : Mauritanie, un nouvel Etat" que des hommes venus de "toutes les tribus marocaines avaient rejoint l'Armée de libération". Elle décrit ces hommes comme "marqués par des années d'activités clandestines, incapables de déposer leurs armes malgré l'indépendance formelle du Maroc. Parmi eux se trouvaient des Rifains, des Berbères de l'Atlas moyen, des Tafilaïtiens, des Algériens du Front de libération nationale, et d'autres des tribus sahariennes, notamment les Rguibat". Elle note que ces hommes constituaient une véritable force de combat.

La lutte pour le Sahara (1957-1958)

El Youssoufi conclut en déclarant que même selon des sources hostiles, le Maroc a mené une lutte unifiée impliquant toutes les régions du pays, du nord au sud. L'Armée de libération a réussi à libérer le Sahara entre 1957 et 1958, forçant les troupes espagnoles à se replier sur les côtes, loin des terres sahariennes. Et sans l'opération militaire dite "Ecouvillon" menée par la coalition franco-espagnole, la question du Sahara ne serait pas aujourd'hui à l'ordre du jour.

Et si l'Espagne avait été contrainte, en fin de compte, d'abandonner Ifni en 1969, elle n'a toutefois pas appliqué les résolutions de l'Assemblée générale concernant le Sahara. En effet, à partir de 1969, elle a refusé de voter ces résolutions, car le franquisme, en collaboration avec les monopoles impérialistes, préparait l'exploitation des mines de phosphate découvertes à Boukraa. Il a fallu l'effondrement du régime fasciste au Portugal et le lancement du processus de décolonisation en Afrique pour que le colonialisme fasciste espagnol manœuvre en adoptant, à son compte, le slogan de l'autodétermination, du référendum, etc.

Face à cette nouvelle manœuvre coloniale qui porte atteinte aux droits fondamentaux du Maroc et au droit des habitants du Sahara à une véritable autodétermination, et face aux situations et positions sur lesquelles le franquisme a pu s'appuyer pour apparaître comme un défenseur de l'autodétermination des peuples, le conférencier a rappelé deux vérités fondamentales et évidentes :

1. Les stratégies coloniales, même déguisées sous le prétexte d'autodétermination, restent colonialistes.



2. Ce ne sont pas les décisions des administrations coloniales qui créent des peuples ou des nations, mais la lutte des peuples contre le colonialisme et l'agression étrangère.

Résultats du congrès afro-asiatique (17-19 septembre 1975)

Le congrès a adopté une résolution claire stipulant que : « Le 12^e conseil de l'Organisation de Solidarité des Peuples Afro-Asiatiques, tenu à Moscou du 17 au 19 septembre 1975, soutient la lutte du peuple arabe au Maroc pour la libération du Sahara et des villes marocaines encore sous domination espagnole ».

Cette déclaration a provoqué une confrontation qui a fait monter au créneau Omar Benjelloun, martyr marocain, et Malek Jdaoui, envoyés pour contrer le complot algérien visant à supprimer la référence au Maroc de la déclaration. Ce complot visait à universaliser la référence au "peuple arabe" et à légitimer des intérêts autres sous le label de "parties concernées" dont bien naturellement et en premier lieu l'Algérie.

De la trahison et la divergence Cinq réflexions sur l'autodétermination et la démocratie

1. Il se peut que l'un d'entre nous choisisse d'effacer de sa mémoire et de sa pensée toute référence à l'Armée de libération qui a réussi à libérer l'ensemble du territoire de la région saharienne en 1958, ainsi que les références de la Résistance et du Mouvement national dans leur globalité, en initiant une idéologie juridique (une sorte de «léninisme légab»). Cela peut le rendre étranger, pendant plus d'un demi-siècle, aux références de liberté dans son propre pays. Cependant, il est bien connu que les Nations unies ne disposent que de lieux pour secourir les réfugiés, les victimes des migrations mais pas pour les sans-abri idéologiques !

2. Le droit à l'autodétermination, même selon l'expérience des Nations unies, peut prendre plusieurs formes. Parmi ces voies, il y a celles que propose notre pays, le Maroc, et celles que proposent d'autres parties. Dans ce cadre, tout un chacun est libre de se créer une appartenance internationaliste, mais cet internationalisme ne lui offrira jamais une patrie !

Ceci étant, les Marocains estiment qu'il est difficile qu'eux et leur adversaire aient tout raison, en même temps dans une même et seule affaire conflictuelle. Dès lors, ce principe du droit à l'autodétermination, bien que noble dans sa forme, devient stérile dans son essence, en raison de l'histoire, de l'évolution de la problématique et du changement des porteurs de ce projet :

comme ce régime militaire oppressif, déséquilibré sur les plans politique et idéologique, qui n'ose pas offrir à son propre peuple une autodétermination démocratique; dont il se réclame sans vergogne par ailleurs.

-3. Nul besoin d'accuser de trahison... celui qui s'est lui-même trahi !

La démocratie n'a pas besoin de ceux qui ne croient pas en la patrie pour exister, car il n'y a pas de démocratie sans une terre nationale. Il n'est pas nécessaire qu'il y ait des individus qui renient leur patrie pour que la démocratie se réalise. Le temps nous a appris que ce type de personne n'est convaincu d'aucune forme de démocratie bénéfique pour la patrie. En réalité, elle n'est souvent pour eux qu'un tremplin ou une tribune pour contrarier la nation, sans que cela ait le moindre "retour sur investissement démocratique" dans l'humain.

Avec un demi-siècle d'expérience dans le pluralisme — pour ne pas dire démocratie —, avons-nous constaté une quelconque contribution au renforcement du tissu démocratique, à commencer par l'intérieur même de ce système ?

-4. La constitution peut vous retirer ce que la démocratie vous accorde. A ce titre, il serait pertinent d'examiner la question des Catalans en Espagne : entre l'expression d'une revendication séparatiste, son droit théorique, d'une part et l'interdiction de son référendum, une décision légitimée par l'autorité de la loi émanant de la constitution, d'autre part.

Néanmoins, il faut le préciser, l'interpellation au nom de la nation, patriotique donc, ne signifie pas ici faire appel à l'autorité, à la violence légitime ou à la force de la loi. Absolument pas, et cela ne devrait jamais l'être. Ce ne doit pas être une doctrine du pouvoir pour résoudre un problème idéologique que la société elle-même est tenue de résoudre.

5. L'autodétermination "léniniste" a été utilisée dans les années 1970 d'une manière qui faisait de Lénine un serviteur de Franco l'ennemi irréductible du léninisme. Et voilà qu'aujourd'hui, certains veulent vassaliser Lénine, au service... de Saïd Chengriha !

Par Abdelhamid Jmahri



Le Grand Mufti d'Al-Qods salue le soutien du Maroc, sous le leadership de SM le Roi, au peuple palestinien



Le Grand Mufti d'Al Qods et de Palestine, Imam de la Mosquée Al Aqsa, Cheikh Muhammad Hussein, a salué, dimanche à Ramallah, le soutien apporté au peuple palestinien par le Maroc, sous le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al Qods.

Cheikh Muhammad Hussein, qui a été reçu par l'ambassadeur du Maroc en Palestine, Abderrahim Meziane, a tenu à rendre hommage aux efforts du Royaume du Maroc, Roi, gouvernement et peuple, en soutien aux droits inaliénables et légitimes du peuple palestinien, se félicitant des relations solides unissant les peuples palestinien et marocain.

L'Imam de la Mosquée Al Aqsa a évoqué, lors de cette rencontre, les conditions difficiles

que traversent le peuple palestinien en général, et la Ville d'Al-Qods et ses Lieux Saints en particulier, ainsi que les violations visant la Mosquée d'Al Aqsa, appelant la communauté internationale à agir pour mettre fin à la guerre contre les Palestiniens, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

De son côté, l'ambassadeur du Maroc en Palestine a assuré que le Royaume, sous la conduite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al-Qods, "n'épargnera aucun effort dans le soutien du peuple palestinien", soulignant les efforts inlassables du Maroc en faveur d'un cessez-le-feu à Gaza et de l'acheminement de l'aide humanitaire aux populations de Gaza et d'Al Qods.

L'ambassadeur a en outre mis

en avant l'action continue de l'Agence Bayt Mal Al Qods Acharif, conformément aux Hautes Directives de Sa Majesté, en appui aux Maqdessis et pour la préservation du cachet historique et civilisationnel de la Ville sainte, ainsi qu'en matière de santé, d'éducation et de soutien aux projets sociaux ainsi qu'aux jeunes et aux enfants.

Par ailleurs, M. Meziane a fait part de sa volonté de développer la coopération bilatérale entre l'institution de Dar Al-Iftaa et les autres institutions religieuses en Palestine et leurs homologues marocains, afin de la hisser au niveau des relations privilégiées liant les deux peuples frères, au service de la Mosquée Al Aqsa et pour la préservation des sites religieux de la Ville sainte.

Clôture de la 10^{ème} Session ordinaire du CTS justice de l'UA

Les travaux de la 10^{ème} session ordinaire du Comité technique spécialisé (CTS) de l'Union africaine (UA) sur la justice "se sont clôturés avec succès," par l'adoption de son rapport par les ministres africains de la Justice, a indiqué dimanche le ministère de la Justice. Dans un communiqué, le ministère a fait savoir que l'adoption de ce rapport, lors de la session tenue du 14 au 22 décembre à Zanzibar, en République unie de Tanzanie, avec une participation active de la délégation marocaine, "constitue une étape importante vers le renforcement de la coopération juridique régionale et la protection des droits de l'Homme," en particulier en ce qui concerne la lutte contre la violence contre les femmes et les filles et leur autonomisation dans les différents domaines.

Présidée par la directrice de la coopération internationale et de la communication au ministère de la Justice, Rima Lablaili, qui représentait le ministre de la Justice, Abdellatif Ouahbi, la délégation marocaine comprenait des experts juridiques du ministère de la Justice, du ministère de la Solidarité, de l'Insertion sociale et de la Famille, du ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, ainsi que des membres de la Mission permanente du Royaume auprès de l'UA.

La délégation marocaine prenant part à cette session a oeuvré activement, aux côtés des autres délégations, sur la révision et l'examen d'un ensemble de textes juridiques importants, a ajouté le communiqué, notant que parmi ces textes, figure le projet de "la Convention africaine visant à mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles," qui a été soutenue par le Royaume du Maroc, affirmant son engagement constant en faveur de l'égalité des genres et du renforcement des droits des femmes et des filles en Afrique.

Selon le communiqué, les débats se sont focalisés sur l'amélioration du cadre juridique de la convention, en vue de garantir qu'elle soit un outil efficace pour lutter contre la violence basée sur le genre, tout en assurant une protection globale des femmes et des filles, en particulier dans des contextes de conflit et post-conflit.

Dans ce cadre, le Royaume du Maroc a réitéré son engagement pour le soutien des questions de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles, en tant que pilier essentiel pour la réalisation de la justice sociale et du développement durable en Afrique.

Au terme de cette session, le rapport des travaux du comité a été soumis à la réunion des ministres africains de la Justice, où il a été adopté. Les efforts de la délégation marocaine ont été largement salués par les délégations participantes à cette 10^{ème} session, ce qui reflète le rôle pionnier du Maroc dans l'appui des initiatives africaines communes, notamment celles relatives au renforcement des droits de l'Homme et de l'égalité, a ajouté notamment le communiqué.

Débat à Dakhla sur le rôle du Service de santé militaire dans la gestion des situations de crise

"Le rôle du Service de santé militaire dans la gestion des situations de crise" est le thème d'une Journée scientifique organisée, samedi à Dakhla, à l'initiative des Forces Armées Royales (FAR).

Cette Journée qui s'inscrit dans le cadre de la formation continue des personnels du Service de santé des FAR, constitue une plateforme pour discuter des rôles, des défis et des innovations associés au Service de santé militaire dans la gestion des situations de crises, qu'elles soient naturelles, sanitaires, ou de sécurité.

Cette rencontre vise à sensibiliser sur les défis rencontrés par la Santé militaire en situation de crise, à échanger des bonnes pratiques et des expériences vécues et à présenter des innovations technologiques dans les domaines de la médecine militaire.

Au programme de cette Journée scientifique à laquelle ont pris part des chercheurs, experts, professionnels de la santé et des personnalités civiles et militaires, figurent deux sessions axées sur "L'organisation du Service de santé militaire en opérations" et "La chi-

urgie militaire en opérations: Prise en charge et perspectives".

Dans son mot d'ouverture de cet événement, le médecin général de division Mohammed Abbar, inspecteur du Service de santé militaire, a fait savoir que le monde dans lequel on vit est témoin d'une multiplicité de défis complexes qui menacent la sécurité des populations, la stabilité des nations et le bien-être de chaque être humain.

La Santé militaire, a-t-il enchaîné, se situe précisément à l'intersection de ces enjeux, se préparant à intervenir efficacement dans les situations les plus urgentes et les plus imprévisibles.

"Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe, elle ne fait pas de distinction entre les civils et les soldats, et les ressources de secours sont souvent mises à rude épreuve", a-t-il indiqué, ajoutant que dans ces circonstances, les équipes de santé militaire, avec leurs infrastructures robustes et leur capacité de déploiement rapide, deviennent des acteurs incontournables.

"L'expertise des équipes de santé militaire permet d'assurer des soins vitaux, de

rétablir les infrastructures essentielles et de sauver des vies là où les systèmes de santé civils ne suffisent plus", a expliqué le responsable militaire, notant qu'en temps de guerre, le personnel de santé militaire s'engage avec une résilience et un dévouement remarquable pour soigner les blessés et atténuer les souffrances humaines, souvent en première ligne.

Dans une déclaration à la presse, le médecin colonel-major Rachid Seddiki, médecin chef de l'Hôpital militaire Hassan II de Laâyoune, a indiqué que l'avenir de la santé militaire en opération repose sur l'intégration des technologies de pointe, qui vont permettre non seulement de sauver des vies, mais aussi d'optimiser leur réhabilitation.

De son côté, le colonel-major Salah Az-zarraa, adjoint ressources humaines de l'Inspection du Service de santé des FAR, a relevé qu'outre son rôle essentiel d'appui au personnel des FAR dans le domaine de la santé, le Service de santé militaire joue un rôle important dans la gestion des crises à l'intérieur et à l'extérieur du Royaume.

Au niveau national, a-t-il poursuivi, le

Service de santé militaire intervient de manière rapide et efficace pour aider les citoyens dans les zones reculées ou pour faire face aux catastrophes naturelles et aux épidémies, comme c'était le cas lors du séisme d'Al Haouz ou encore lors de la pandémie de Covid-19.

Sur le plan international, a-t-il ajouté, les contributions du Service de santé militaire des FAR se manifestent dans les opérations de maintien de la paix et dans l'aide apportée aux pays touchés.

Pour sa part, le colonel Abdellah Essaket, commandant la 2^{ème} Bataillon de mobilisation sanitaire, a noté que la réalisation des opérations de soutien à la santé est tributaire de la mobilisation de tous les organes du Service de santé militaire et de l'ensemble des composantes des FAR concernées.

Cette rencontre a été ponctuée par des sessions de discussions et de débats sur des cas concrets d'interventions de santé en temps de crise. Elle a constitué également une occasion pour formuler des recommandations à même de renforcer la résilience des systèmes de santé face aux crises futures.

Maroc-Etats-Unis : Une année foisonnante d'un partenariat stratégique prometteur



2024 a été incontestablement une année foisonnante pour le partenariat stratégique liant le Maroc aux Etats-Unis. Fondée sur une convergence de valeurs, d'engagements et d'ambitions communes, cette alliance séculaire est appelée à s'enrichir et à s'élargir davantage au service de la prospérité partagée et de la paix et de la sécurité régionale et internationale.

Une telle perspective prometteuse est favorisée notamment par le leadership et l'engagement constant en faveur de ce partenariat multiforme, exprimé au plus haut niveau par SM le Roi Mohammed VI.

Dans le message de félicitations adressé à M. Donald Trump à l'occasion de son élection, à nouveau, président des Etats-Unis, Sa Majesté le Roi affirme que le Maroc et les Etats-Unis d'Amérique sont unis par une alliance historique et un partenariat stratégique qui ont résisté à l'épreuve du temps.

"Les valeurs que nous avons en partage et nos intérêts communs dans un large éventail de secteurs nous ont permis d'œuvrer constamment ensemble pour l'édification d'un avenir meilleur pour nos peuples, faisant de nos relations une force motrice au service de la paix, de la sécurité et de la prospérité au Moyen-Orient, en Afrique et au-delà", a relevé le Souverain.

Dans ce message, SM le Roi rappelle en outre que durant le précédent mandat de M. Trump, les relations bilatérales ont atteint un niveau sans précédent lorsque les Etats-Unis d'Amérique ont reconnu la pleine et entière souveraineté du Royaume du Maroc sur l'ensemble de son Sahara, soutenant que cet acte mé-

morable, pour lequel le peuple marocain sera à jamais reconnaissant, a constitué un jalon et un moment charnière, qui reflète la véritable profondeur de "notre relation spéciale et séculaire, porteuse des perspectives d'une coopération encore plus grande et d'un partenariat stratégique plus large".

"Alors que nous sommes confrontés à des défis régionaux et mondiaux de plus en plus complexes, le Royaume du Maroc sera, plus que jamais, un véritable ami et un allié fidèle des Etats-Unis", écrit le Souverain, réaffirmant Sa ferme détermination à œuvrer de concert avec M. Trump pour "faire promouvoir davantage nos intérêts communs et consolider notre alliance unique à tous les niveaux de coopération".

Le cap est tout tracé. Du Conseil de sécurité aux exercices militaires « African Lion », en passant par le commerce et les investissements, l'innovation numérique et l'intelligence artificielle ou encore la lutte contre le terrorisme, ce partenariat est bien prometteur.

A Washington, le Maroc, sous le leadership visionnaire de SM le Roi Mohammed VI, s'illustre comme "pourvoyeur de paix" et de stabilité dans une région aux prises avec une multitude de défis.

Rabat et Washington ont célébré cette année le 20ème anniversaire de deux événements phares de leurs relations: l'Accord de libre-échange (ALE), le seul que les Etats-Unis ont conclu avec un pays africain, et l'exercice militaire "African Lion", le plus grand exercice militaire américain sur le continent africain.

La 8ème session du Comité conjoint chargé du suivi de l'accord de libre-échange qui s'est tenue en juillet dernier

à Washington, a servi d'occasion pour souligner la dynamique exceptionnelle des échanges bilatéraux ainsi que le potentiel du Maroc en tant que partenaire de choix qui garantit un climat attractif d'investissement avec la présence de 150 entreprises américaines renommées dans plusieurs secteurs.

Le Royaume s'impose ainsi comme un tremplin idéal pour l'expansion à l'international et une porte d'entrée vers un marché de plus de 2,3 milliards de consommateurs en Afrique, en Europe et au-delà.

Le magazine en ligne du département d'Etat américain "State Magazine" rappelle, dans ce sens, que le Royaume modernise rapidement ses infrastructures et son économie pour capitaliser sur son rôle de plaque tournante stratégique et de destination touristique de classe mondiale, ajoutant que les Etats-Unis continueront de se tenir aux côtés du Maroc, pays "voisin, allié et ami atlantique de l'Amérique".

Dans un contexte géopolitique qui exige des solutions globales et une coopération renforcée, les consultations politiques entre les deux pays ont été permanentes couvrant les différents volets du partenariat stratégique et multiforme, ainsi que diverses questions régionales et internationales.

Les Etats-Unis apprécient en effet "la voix cruciale" de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, notamment dans "la promotion d'une région du Moyen-Orient plus pacifique et plus sûre".

A l'image du chef de la diplomatie américaine, Antony Blinken, l'administration américaine relève, à chaque fois, toute l'importance que les Etats-Unis

attachent à son partenariat avec le Maroc notamment en faveur de la stabilité régionale et sur le continent africain.

La lutte contre le terrorisme et le radicalisme est un autre volet crucial de cette coopération dense et multiforme. Dans son dernier rapport, le département d'Etat américain a, à nouveau, salué la stratégie globale du Maroc en matière de lutte contre ce phénomène, laquelle donne la priorité au développement économique et humain et lutte contre la radicalisation tout en veillant à l'encadrement du champ religieux.

L'engagement du Royaume aux plans régional et international face au terrorisme est tout aussi apprécié par les Etats-Unis qui se félicitent de son étroite collaboration avec le Maroc en tant membre de la Coalition internationale contre Daech et co-président de l'Africa Focus Group, dont le rôle est central dans la coordination des efforts régionaux pour contrer les menaces terroristes sur le continent.

Aujourd'hui, l'horizon des interactions entre Washington et Rabat aux plans politique, diplomatique et économique est prometteur au bénéfice des deux pays et au-delà.

Comme le souligne l'ambassadeur du Maroc à Washington, Youssef Amrani, le partenariat maroco-américain "s'élargit naturellement, tant il est porté par un appétit grandissant de part et d'autre de l'Atlantique de voir toujours plus de substance et de contenu catalyser la marche conjointe vers plus de progrès, d'innovation et de coopération agissante".

Par Omar Achy
(MAP)



Le nouveau dirigeant de la Syrie annonce que toutes les armes seront placées sous le contrôle de l'Etat



Deux semaines après avoir pris le pouvoir à la suite d'une vaste offensive surprise, le nouveau dirigeant de la Syrie, Ahmad al-Chareh, a annoncé dimanche que toutes les armes du pays passeraient sous le contrôle de l'Etat.

Il s'exprimait à Damas aux côtés du chef de la diplomatie turque, Hakan Fidan, après avoir reçu une délégation du Liban auprès de laquelle il s'est engagé à mettre fin à l'influence syrienne "négative" chez son voisin.

Le 8 décembre, une coalition de rebelles menée par le groupe islamiste radical Hayat Tahrir al-Sham (HTS), dirigé par M. Chareh, et soutenue par Ankara, est entrée à Damas et a annoncé le renversement du pouvoir, après une offensive fulgurante qui lui a permis de s'emparer d'une grande partie du pays en onze jours.

Lâché par ses alliés iranien et russe, Bachar al-Assad, qui a dirigé d'une main de fer la Syrie pendant 24 ans, a fui à Moscou, marquant la fin de plus de 50 ans de règne sans partage du clan Assad.

Dans ce contexte de transition dans le pays exsangue meurtri par 13 ans d'une guerre dévastatrice, M. Chareh a déclaré que les "facteurs armés (allaient) commencer à annoncer leur dissolution et à entrer" dans l'armée.

"Nous ne permettrons absolument pas que des armes échappent au contrôle de l'Etat (...), qu'elles proviennent des factions révolutionnaires ou des factions présentes dans la zone des FDS (Forces démocratiques syriennes, dominées par les Kurdes, NDLR)", a-t-il ajouté.

Les FDS, soutenues par Washington, sont considérées par Ankara comme une extension de son ennemi juré, le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK).

Des affrontements ont eu lieu dimanche entre factions proturques et les FDS dans la zone de barrage de Tichrine sur l'Euphrate, a indiqué l'Observatoire syrien des droits de l'Homme. L'ONG a aussi fait état de la mort d'une femme et de son enfant dans un "bombardement d'artillerie par des factions proturques" dans la campagne de Kobané (nord).

Un diplomate chargé des questions du Proche et Moyen-Orient au ministère allemand des Affaires étrangères, Tobias Tunkel, a déclaré dimanche sur X qu'il s'était entretenu avec le chef des FDS, Mazloum Abdi, au sujet des tensions croissantes dans la ville frontalière de Kobané, tenue par les Kurdes, "et des mesures urgentes à prendre pour les désamorcer".

M. Chareh a également réaffirmé que son administration travaillait à la protection des minorités contre les acteurs "extérieurs" qui tentent d'exploiter la situation "pour provoquer une discorde sectaire", et souligné l'importance de la "coexistence" dans le pays multi-ethnique et multiconfessionnel.

"La Syrie est un pays pour tous", a-t-il assuré.

Après la chute de Bachar al-Assad qui se posait en protecteur des minorités dans un pays à majorité sunnite, les nouvelles autorités sont scrutées sur la façon dont elles vont traiter les minorités.

M. Chareh a reçu à Damas le chef druze libanais Walid Joumblatt, pour une première rencontre avec un dirigeant de ce pays voisin, qui a souffert pendant des décennies de l'ingérence du clan Assad auquel sont imputés de multiples assassinats.

La Syrie n'aura plus "d'ingérence négative au Liban et respectera la souveraineté du Liban", lui a assuré Ahmad al-Chareh, qui a appelé de ses vœux les Libanais à "ef-

facier de leur mémoire le souvenir de l'ancienne Syrie au Liban".

M. Joumblatt était à la tête d'une importante délégation de députés de son bloc parlementaire, dont son fils Taymour, qui lui a succédé à la tête du Parti socialiste progressiste, et de dignitaires religieux de la mino-

rité druze, une secte ésotérique issue de l'islam répartie entre le Liban, la Syrie et Israël.

Il s'est entretenu au palais présidentiel avec M. Chareh, apparu pour la première fois en costume cravate, et qui était connu jusqu'à présent sous son nom de guerre Abou Mohammad al-Jolani.

M. Joumblatt accuse le pouvoir syrien déchu d'avoir assassiné son père, Kamal Joumblatt, en 1977, pendant la guerre civile libanaise (1975-1990).

M. Chareh a aussi dénoncé le rôle que jouait l'Iran en Syrie, notamment par le biais de "milices iraniennes".

La Russie et l'Iran, avec leurs milices alliées et notamment le puissant Hezbollah, étaient les principaux soutiens du pouvoir de Bachar al-Assad au cours de la guerre civile qui a commencé en 2011 et fait quelque 500.000 morts et des millions de déplacés.

"La communauté internationale doit être totalement mobilisée pour que la Syrie se remette sur pied", a aussi exhorté dimanche Hakan Fidan, appelant à ce que les sanctions contre la Syrie soient levées "dès que possible".

Depuis le renversement d'Assad, des diplomates de différents pays sont depuis allés à Damas pour rencontrer les nouvelles autorités.

Un haut diplomate syrien a indiqué à l'AFP à Riyad que le gouvernement saoudien allait envoyer une délégation à Damas.

Washington a abandonné vendredi l'offre de récompense pour l'arrestation du nouveau dirigeant syrien, mais HTS est cependant toujours classé "terroriste" par plusieurs pays occidentaux.

Des investigateurs de l'ONU demandent l'autorisation d'enquêter sur le terrain

Le chef des enquêteurs de l'ONU sur la Syrie, qui œuvrent pour rassembler des preuves sur les atrocités commises dans le pays, a indiqué dimanche à Damas avoir demandé l'autorisation au nouveau pouvoir pour commencer un travail de terrain.

Après des enquêtes menées jusqu'ici à distance, "des centaines de centres de détention ont été documentés (...) Chaque centre de sécurité, chaque base militaire, chaque prison avait son propre lieu de détention ou fosse commune", a affirmé Robert Petit, qui dirige le Mécanisme international, impartial et indépendant (MIII), créé en décembre 2016 par l'Assemblée générale de l'ONU.

"Il faudra un long moment avant d'en connaître toute l'étendue", a-t-il ajouté à l'AFP. Le MIII, basé à Genève, est chargé d'aider à l'enquête et à la poursuite des personnes responsables des crimes les plus graves de droit international commis en Syrie depuis le début de la guerre en 2011.

Ces enquêteurs onusiens n'avaient jamais été autorisés par Damas à se rendre en Syrie. Robert Petit a indiqué que son équipe avait demandé aux nouvelles autorités "la permission de venir ici pour commencer à discuter d'un cadre pour mener à bien notre mandat".

"Nous avons eu une rencontre productive et nous avons officiellement demandé (...) de pouvoir revenir et commencer le travail. Nous attendons leur réponse", a poursuivi ce procureur et juriste canadien.

Selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), plus de 100.000 personnes sont mortes dans les geôles de l'ancien pouvoir syrien depuis 2011.

Depuis que les prisons ont été ouvertes après la chute de Bachar al-Assad le 8 décembre, les craintes se font nombreuses sur la préservation des documents et autres preuves de crimes.

Pour M. Petit, il y a en Syrie "suffisamment de preuves (...) pour condamner ceux que nous devrions poursuivre" mais leur préservation "nécessitera beaucoup de coordination entre tous les acteurs".

Les preuves recueillies à distance par le MIII ont déjà servi ces dernières années dans environ 230 enquêtes, menées dans 16 juridictions, notamment en Belgique, en France, en Suède et en Slovaquie.

Malgré l'espoir d'un cessez-le-feu, la violence se poursuit à Gaza



Malgré les espoirs grandissants d'un cessez-le-feu, la violence se poursuit dans la bande de Gaza, où 35 personnes ont été tuées ces dernières 24 heures selon la Défense civile du territoire palestinien, ravagé par plus d'un an de guerre entre le Hamas et Israël.

Le mouvement islamiste Hamas et deux autres groupes palestiniens avaient laissé entendre samedi qu'un accord pour une trêve à Gaza était "plus proche que jamais".

Les combats ne faiblissent pas d'ici-là le long de la bande côtière palestinienne, touchée à plusieurs endroits en l'espace de quelques heures par des frappes aériennes de l'armée israélienne.

L'une d'entre elles a visé dans la nuit de samedi à dimanche un bâtiment scolaire abritant des déplacés dans la ville de Gaza (nord) et fait huit morts, dont quatre enfants, a indiqué à l'AFP la Défense civile.

Des habitants s'affairaient en matinée dimanche, au milieu des gravats tachés de sang de l'école Moussa Ben Nousseir, afin de récupérer

les affaires qui pouvaient encore être utilisées.

"Une grosse explosion et des cris nous ont réveillés", a raconté l'un d'eux, Abou Ali al-Jamal, à l'AFP. "On a retrouvé des femmes et des enfants déshiquetés et des morceaux de chair partout."

L'armée israélienne a affirmé avoir mené une frappe ciblée contre des combattants du Hamas qui opéraient au sein de l'établissement pour préparer des attaques contre les troupes israéliennes et l'Etat d'Israël.

"De multiples mesures avaient été prises en amont afin de réduire le risque de toucher des civils", a-t-elle précisé.

Selon la Défense civile, une autre frappe, visant le domicile d'une famille à Deir al-Balah (centre), a fait 13 victimes.

Enveloppés dans des couvertures, deux corps y reposaient sur le sol poussiéreux alors que des habitants fouillaient les décombres, au soleil levant, à la recherche d'éventuels survivants.

"On perd des proches tous les jours", a dit à l'AFP Naïm al-Ramlawi. "Je prie Dieu pour qu'une trêve ait lieu rapidement et qu'une solution

soit trouvée pour qu'on puisse vivre normalement."

L'armée israélienne a indiqué avoir visé, "sur la base de renseignements", un combattant du Jihad islamique, autre mouvement armé palestinien dans la bande de Gaza, et que le nombre évoqué de 13 morts ne correspondait pas avec les informations dont elle disposait.

Les secouristes gazaouis ont par ailleurs fait état de trois morts, "non identifiés", dans une frappe près de Rafah (sud), et de quatre autres dans la ville de Gaza dans une attaque de drone confirmée à l'AFP par une source de sécurité israélienne.

En soirée dimanche, le bilan s'est encore alourdi, avec sept morts, selon la Défense civile, dans un camp de réfugiés de Khan Younés (sud), où l'armée israélienne a dit avoir ciblé un combattant du Hamas.

Ces nouvelles violences ont poussé le pape François à condamner pour la deuxième fois en deux jours la "cruauté" des frappes contre Gaza, en dépit des protestations de la diplomatie israé-

lienne, qui l'avait accusé la veille de faire "deux poids, deux mesures".

"C'est avec douleur que je pense à Gaza, à tant de cruauté, aux enfants mitraillés, aux bombardements d'écoles et d'hôpitaux", a-t-il dit à l'issue de la prière dominicale de l'Angelus.

Le directeur de l'hôpital Kamal Adwan, l'un des deux seuls encore opérationnels dans la bande de Gaza, a affirmé dimanche que les générateurs alimentant son établissement avaient été touchés.

"L'armée essaye de viser le réservoir de carburant, ce qui fait courir un gros risque d'incendie", a dénoncé Hossam Abou Safia. Contactée par l'AFP, l'armée israélienne a nié toute frappe en direction de l'hôpital.

Israël contrôle en outre strictement l'arrivée de l'aide internationale, indispensable pour les 2,4 millions de Gazaouis, et a été accusé à plusieurs reprises de commettre un "génocide" à Gaza, y compris devant la justice internationale à l'initiative de l'Afrique du Sud -- des accusations que les autorités israéliennes rejettent avec force.

"Sur les rares 34 camions transportant de la nourriture et de l'eau autorisés à entrer dans le gouvernorat du nord de Gaza au cours des deux derniers mois et demi, des retards déliés et des obstructions systématiques de la part de l'armée israélienne ont fait que seuls 12 ont réussi à distribuer de l'aide aux civils palestiniens affamés", a affirmé l'ONG Oxfam dimanche dans un communiqué, tirant la sonnette d'alarme sur la détérioration de la situation dans le territoire palestinien assiégé.

La guerre a été déclenchée par l'attaque sans précédent du Hamas en Israël le 7 octobre 2023 qui a entraîné la mort de 1.208 personnes du côté israélien, en majorité des civils, selon un décompte de l'AFP basé sur des chiffres officiels israéliens et incluant les otages morts ou tués en captivité dans la bande de Gaza.

Ce jour-là, 251 personnes ont été enlevées sur le sol israélien, dont 96 restent otages à Gaza, parmi lesquelles 34 déclarées mortes par l'armée.

Selon le dernier bilan dimanche des autorités sanitaires locales, 45.259 personnes, en majorité des civils, ont été tuées à Gaza dans la campagne militaire israélienne de représailles depuis le 7 Octobre, des données jugées fiables par l'ONU.

La Russie revendique la prise d'un village dans l'est de l'Ukraine

La Russie a revendiqué lundi la prise d'un nouveau village dans l'est de l'Ukraine, près des limites des régions de Zaporijia et Dnipropetrovsk, ses troupes ayant l'avantage face à des soldats ukrainiens en difficulté.

Le ministère russe de la Défense a affirmé dans un communiqué que ses forces avaient "libéré" le village de Storoiév, dans la région orientale de Donetsk.

Il est situé tout près de la petite ville de Velyka Novossilka, que ses soldats semblent en voie d'encercler.

Il ne se trouve aussi qu'à une quinzaine de kilomètres des régions de Zaporijia et Dnipropetrovsk, plus à l'ouest.

Les Russes ont accéléré leur avancée dans la région de Donetsk, une cible depuis des mois. Elle fait partie du Donbass, bassin minier ukrainien historique que le président russe Vladimir Poutine voit comme "une priorité".

Les combats les plus violents s'y concentrent pour l'heure, mais l'avancée des soldats russes rapproche la ligne de front de la région

de Dnipropetrovsk.

L'Ukraine soupçonne aussi la Russie de préparer une offensive dans la région méridionale de Zaporijia. Les troupes de Moscou occupent déjà une partie mais le front sud est resté relativement stable depuis le début de l'année, par rapport au front est.

Une attaque russe d'ampleur constituerait un défi pour l'armée ukrainienne, dont les forces sont déjà mises à rude épreuve dans les régions orientales.

Les troupes russes se sont emparées de davantage de territoire ukrainien en novembre qu'au cours de n'importe quel autre mois depuis mars 2022, selon une analyse de l'AFP fondée sur les données de l'Institut pour l'étude de la guerre (ISW), basé aux Etats-Unis.

La Russie a accéléré sa marche en avant dans l'est de l'Ukraine ces derniers mois, cherchant à gagner le plus de territoires possible avant l'arrivée au pouvoir du président américain élu Donald Trump en janvier.



Celui-ci a promis de mettre rapidement fin au conflit, sans jamais vraiment expliquer comment il comptait procéder.

L'Ukraine, compte tenu de ses difficultés actuelles sur le plan militaire, craint d'être contrainte à un accord défavorable.



Selon une enquête sur les déchets et l'économie circulaire

Les Marocains soutiennent la lutte contre les déchets plastiques

Les Marocains soutiennent la lutte contre les déchets plastiques, selon les résultats d'un sondage réalisé pour évaluer les attitudes et les comportements de la population envers les déchets et l'économie circulaire et identifier des leviers potentiels pour changer les comportements.

Cette enquête, réalisée dans le cadre du projet "SWITCH to Circular Economy Value Chains", cofinancé par l'Union européenne (UE) et le gouvernement finlandais, a été menée auprès de 1.013 citoyennes et citoyens du Maroc, tous âges, genres et niveaux d'éducation confondus, dans six régions (Agadir, Casablanca, Fès, Marrakech, Rabat et Tanger), en zones urbaines et rurales. Elle offre un aperçu du degré de sensibilisation environnementale des citoyennes et citoyens marocains interrogés.

Les préoccupations relatives à la pollution plastique résistent haut et fort au Maroc

L'enquête révèle que la question de la pollution plastique préoccupe davantage la population que celle du changement climatique, 94 % des personnes interrogées s'accordant sur l'importance de l'élimination appropriée des déchets plastiques. Un pourcentage significatif des personnes interrogées (70%) adhère largement à cette opinion, témoignant d'une préoccupation importante quant à l'impact du plastique sur l'environnement. La prévalence de ces sentiments traduit l'urgence d'adopter des mesures efficaces de gestion des déchets.

Le gouvernement marocain a défini des plans ambitieux pour réduire la pollution plastique et s'orienter vers une économie circulaire des plastiques. À titre d'exemple, la Stratégie nationale de réduction et de valorisation des déchets (SNRVD) vise à atteindre un taux de recyclage des plastiques de 70% (le taux était de 25% en 2015). Cette stratégie est assortie de l'Écotaxe sur les plastiques introduite en 2013, sur les ventes, la production et l'importation de matériaux plastiques et produits qui en sont issus. Les revenus de cette taxe sont investis dans l'amélioration des dispositifs de gestion des déchets, rapporte la MAP.



Plus récemment, le gouvernement a modifié la loi n°28-00 relative à la gestion des déchets et à leur élimination pour faciliter le recyclage des plastiques et introduire des mesures de responsabilisation élargie des producteurs. Ces mesures les obligent à prendre en charge l'intégralité des coûts liés à la prévention de la pollution et à la gestion des déchets générés par les produits qu'ils commercialisent.

L'initiative des chaînes de valeur SWITCH2CE vise à soutenir ces politiques ambitieuses avec un projet pilote bouteille-à-bouteille impliquant l'ensemble de la chaîne de valeur marocaine, depuis les collecteurs informels de déchets jusqu'aux entités de recyclage des plastiques à grande échelle.

L'économie circulaire est ancrée dans le mode de vie marocain

Si la population s'inquiète vivement du changement climatique et de la pollution plastique, la majorité des personnes interrogées ne connaît pas le terme «économie circulaire». Il ne faut pourtant pas confondre la méconnaissance du terme «économie circulaire» avec celle du concept de consommation plus circulaire et durable. Par exemple, au Maroc, la réparation et le réemploi des appareils ménagers font partie du mode de vie (75% des appareils endommagés ou qui ne fonctionnent plus sont réparés). L'emploi d'emballages réutilisa-

bles pour les plats à emporter est également courant, notamment dans les foyers à revenu élevé.

La population marocaine est en outre prête à entreprendre des actions de réemploi et de recyclage. Qu'il s'agisse du tri des plastiques ou de la consigne des bouteilles en plastique, la majorité de la population se dit prête à entreprendre des actions durables. La quasi-totalité des personnes interrogées (94%) est prête à trier les plastiques; ce résultat illustre la volonté d'adopter des pratiques écologiques.

Malgré la forte demande du public en faveur d'une réduction de la pollution plastique, un défi persiste au Maroc : par exemple, les efforts de maîtrise de la pollution par les sacs en plastique à travers notamment l'adoption d'une loi en matière de lutte contre la pollution plastique (appelée communément loi Zéro Mika), se heurtent aux mêmes difficultés rencontrées dans d'autres pays comme la vente de sacs dans le secteur informel et sur les marchés. L'enquête a par exemple mis en évidence que 72% des personnes interrogées utilisent des sacs en plastique fournis par les commerçants «à chaque fois» qu'elles font leurs courses, et que 20% les utilisent «la plupart du temps»; 6% ne les utilisent que «parfois» et 2% «jamais». L'écart observé entre la sensibilité environnementale de la population et certaines pratiques quotidiennes appelle donc une analyse plus approfondie des politiques relatives

à la réduction de la pollution plastique.

Soutien des collecteurs de déchets : garantir une transition inclusive et équitable vers une économie circulaire

Selon certaines estimations, le secteur informel représente 90% de la filière recyclage des matières plastiques. D'après les résultats de l'enquête, les personnes interrogées ont en général une attitude positive ou tout du moins s'intéressent au bien-être des collecteurs informels de déchets (une personne interrogée sur cinq reconnaît la valeur ajoutée du travail des collecteurs de déchets). Les attitudes négatives envers les collecteurs de déchets sont rares : 8% des personnes interrogées indiquent que si la collecte des déchets est nécessaire, cette approche n'est pas la bonne.

La Stratégie nationale de réduction et de valorisation des déchets (SNRVD) a fixé un objectif ambitieux : la formalisation de 50% des métiers informels de collecte des déchets d'ici à 2030. Cette initiative démontre l'engagement concret du gouvernement marocain dans la transformation du secteur. Comme dans de nombreux pays engagés dans des réformes similaires, la réalisation de cet objectif nécessite une approche progressive prenant en compte différents aspects, notamment l'organisation des circuits de collecte existants et le renforcement des capacités de gestion au niveau municipal.

Faire progresser la lutte contre les déchets plastiques au Maroc

Les résultats de l'enquête révèlent un potentiel considérable dans le développement d'une communication inclusive adaptée aux différentes réalités socio-économiques marocaines. Si la prise de conscience écologique progresse, le défi consiste désormais à la transformer en changements durables des pratiques quotidiennes, en tenant compte de la diversité des contextes et des besoins de chaque segment de la société.

L'intégration structurée des collecteurs de déchets constitue également un axe majeur de développement. Le regard bienveillant que porte la population sur leur contribution essentielle ouvre la voie à leur inclusion formelle et équitable dans la modernisation des systèmes de collecte, de tri et de recyclage.

SWITCH2CE ou Switch to Circular Economy Value Chains est une initiative qui accompagne les sociétés multinationales européennes et leurs fournisseurs des pays en voie de développement dans l'adoption de pratiques et démarches s'inscrivant dans le cadre d'une économie circulaire dans trois chaînes de valeur spécifiques : emballages plastiques, textiles et vêtements, TIC et électronique. L'objectif global du projet de transition de la chaîne de valeur vers une économie circulaire (SWITCH to Circular Economy Value Chain Project) est d'accompagner la «transformation vers une économie circulaire», en contribuant notamment à la croissance durable, au développement à faible émission de carbone et résistant au changement climatique, à la création d'emplois décents, et à un environnement plus sûr, plus sain et non pollué.

SWITCH est cofinancé par l'Union européenne et le gouvernement finlandais, et mis en œuvre par ONUDI; en collaboration avec Chatham House, Circle Economy et la Banque européenne d'investissement.

Au Maroc, SWITCH2CE collabore avec la Coalition pour la Valorisation des déchets (COVAD) en tant que partenaire local pour les activités de dialogue sur les politiques.

Grâce à la signature d'un accord stratégique sur la Société d'aménagement d'Essaouira Mogador SA Relance de la station touristique de Mogador

La station touristique de Mogador, lancée en 2004 par S.M. le Roi Mohammed VI, amorce une nouvelle étape grâce à la signature d'un accord stratégique sur la Société d'Aménagement d'Essaouira Mogador SA (SAEMOG). Cet accord permettra la renaissance de cette destination emblématique et contribuera à l'élargissement de l'offre touristique sur la région d'Essaouira, implémentant ainsi la vision stratégique de S.M. le Roi Mohammed VI pour le secteur.

Cet accord, qui marque une étape clé dans le développement touristique de la région, engage trois acteurs majeurs : M. Samih Sawiris, M. Hussain Al Nowais à travers Al Nowais Investments LLC, et M. Hosam El Shaer à travers Eastern Investment LTD. Ensemble, ils acquièrent 100 % du capital social et des droits de vote de SAEMOG, tout en signant un accord de restructuration des dettes avec le consortium bancaire. Ces accords stratégiques ont permis à la société d'assainir ses passifs grâce à l'injection de nouveaux fonds, garantissant ainsi une base financière solide pour la relance du projet.

Cette opération, validée par le Conseil de la concurrence le 5 décembre 2024, fait également suite au mémorandum d'entente signé le 22 février 2023 entre l'Etat marocain et le

consortium d'investisseurs. Ce partenariat stratégique traduit une ambition commune : transformer la station touristique Mogador en une destination touristique intégrée de classe mondiale, tout en valorisant l'authenticité et le patrimoine unique d'Essaouira.

La rénovation des infrastructures existantes, combinée à la construction de nouveaux équipements, s'inscrit dans une stratégie de montée en gamme. D'ici trois ans, les composantes clés de la première phase seront opérationnelles, incluant la transformation de l'hôtel existant en une référence d'hospitalité moderne, l'extension de l'hôtel existant, la conversion du club-house actuel en boutique-hôtel, et la construction d'un nouveau club-house.

Les autres développements, tels que le Club Med, des résidences touristiques et des maisons d'hôtes, ainsi qu'une zone commerciale et de loisirs intégrée au village Mogador, seront réalisés dans la deuxième partie de la phase 1 de la stratégie lancée aujourd'hui. L'objectif est de consolider Essaouira-Mogador en tant que destination touristique intégrée, dotée de nombreux atouts pour devenir l'une des stations les plus prometteuses de la région.

Cette première phase permettra le développement d'une capacité d'accueil touris-



tique comprise entre 800 et 1000 clefs. Elle s'inscrit dans le cadre d'un projet global d'investissement direct et indirect de 5 milliards de dirhams structuré en deux phases. La deuxième phase portera sur l'aménagement et le développement d'un périmètre de 266 hectares, avec un démarrage prévu sept ans après l'achèvement de la première phase.

Portant une vision à long terme, Mogador ambitionne de devenir un pôle d'attraction touristique majeur, offrant une expérience unique et diversifiée, tout en contribuant significativement au développement économique et social de la région.

Une relance touristique ambitieuse

Située à seulement 3 km au

sud du centre-ville d'Essaouira, la station Mogador s'étend sur 590 hectares de terrains forestiers, offrant un cadre naturel exceptionnel. Sa première phase, développée sur 320 hectares, a déjà donné naissance à des infrastructures emblématiques, dont deux parcours de golf signés par le légendaire Gary Player, un hôtel de luxe de 175 clés et des terrains destinés à des projets résidentiels et commerciaux.

La relance de la SAEMOG, initiée dans le cadre du mémorandum d'entente, prévoit une transformation complète. Sur les trois prochaines années, les investisseurs s'engagent à procéder à la rénovation et à l'extension de l'hôtel existant, la conversion du club-house actuel en boutique-hôtel, et la

construction d'un nouveau club-house. A cela s'ajoutent sur les sept prochaines années la création d'un Club Med, et l'aménagement d'un ensemble de résidences touristiques et de maisons d'hôtes. Une zone commerciale et de loisirs intégrée au village Mogador viendra enrichir cette offre, renforçant ainsi l'attractivité de la destination.

Grâce à ces investissements d'envergure, estimés à plus de 5 milliards de dirhams, Mogador ambitionne de diversifier son offre touristique et d'augmenter significativement sa capacité d'accueil. Le projet devrait générer plus de 2.000 emplois directs et 6 000 indirects, devenant ainsi le principal moteur économique de la région.

Taux directeur de BAM : Les experts d'AGR anticipent une nouvelle baisse en 2025

Le taux directeur (TD) de Bank Al-Maghrib (BAM) devrait enregistrer une nouvelle baisse en 2025, avec un taux d'équilibre de 2,25%, selon les anticipations des experts d'Attijari Global Research (AGR).

Ce scénario est soutenu par deux constats, à savoir un retour des taux réels en territoire positif à moyen terme réduisant les pressions sur l'épargne nationale et une volonté d'assurer une gestion optimale de l'ancrage du panier de référence du dirham, ressort-il d'un récent rapport d'AGR intitulé "Un soutien monétaire confirmé à la dynamique économique du Maroc".

En ce mois de décembre, BAM a abaissé son TD de 25 points de base

(pbs), après l'avoir réduit pour la 1ère fois depuis la crise du Covid de 25 pbs en juin 2024, rappelle la même source, ajoutant que l'Institution monétaire, comme anticipé, poursuit son orientation accommodante en ramenant son taux directeur à 2,5% en cette fin d'année, soit un niveau similaire à celui observé en décembre 2022.

Cette décision s'explique par les avancées visibles en termes d'inflation depuis son pic historique de 10% observé en février 2023, rapporte la MAP.

En effet, l'inflation ressort à 0,7% en octobre 2024, soit son niveau le plus faible depuis juin 2024, et devrait s'établir autour de 1% en 2024 après 6,1% en 2023. A l'origine, les mesures budgétaires

déflationnistes en faveur du soutien du pouvoir d'achat des ménages, la mise en place du soutien aux chaînes de production agricoles, les allocations et aides familiales, ainsi que le début du ciblage des subventions des produits de base.

"Bank Al-Maghrib, 1ère banque centrale d'Afrique du Nord à amorcer un pivot monétaire en juin 2024 et dont le TD demeure le plus faible de sa région, semble déterminée à soutenir la dynamique d'investissement au Maroc dans un contexte de reflux des tensions inflationnistes", ont souligné les experts d'AGR. D'après eux, la réduction du coût de financement de l'économie stimulerait davantage l'investissement

tout en préservant les ratios budgétaires futurs.

Et d'ajouter : "Selon nos estimations, la baisse cumulée de -50 pbs du TD en 2024 permettrait d'économiser pour le Trésor une charge d'intérêt annuelle avoisinant les 620 MDH. Notons que le Maroc fait face à de nombreux défis, à savoir la reconstruction post-séisme de la région d'Al Haouz, les réformes sociales du nouveau modèle de développement, la transition énergétique et l'organisation de la Coupe du monde 2030. L'investissement public mobiliserait une enveloppe de 1.700 MMDH sur la période 2025E-2030E, un niveau équivalent à 1,2 fois le PIB du Maroc".

Clôture du Salon international du livre enfant et jeunesse

340 exposants et plus de 101.000 visiteurs

La 2ème édition du Salon international du livre enfant et jeunesse (SILEJ), qui s'est clôturée dimanche, a connu la participation de 340 exposants directs et indirects issus de 29 pays, et l'affluence de plus de 101.000 visiteurs.

Organisé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, par le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, ce Salon a été l'occasion de présenter un fonds documentaire de plus de 40.000 titres pour un total dépassant les 150.000 exemplaires, indique un communiqué du ministère, précisant que la Wallonie-Bruxelles a été l'invitée d'honneur de cette édition.

S'agissant de la programmation culturelle parallèle, précise la même source, les salles dédiées aux rencontres et aux ateliers ont abrité un total de 70 séances, dans le cadre d'un programme professionnel destiné aux écrivains et illustrateurs en devenir dans l'industrie du livre pour enfants et jeunes, dans la perspective d'initier une nouvelle génération de créateurs marocains capables de créer une plateforme nationale dédiée à cette industrie, tant dans les domaines de l'écriture, de l'illustration que de la production artistique.

Au programme figuraient des conférences, des ateliers et des sessions de formation, notamment des ateliers d'encadrement dans le do-



main de la gestion des bibliothèques scolaires au profit d'une équipe du ministère de l'Éducation nationale.

En parallèle, les sept espaces consacrés à l'animation culturelle ont accueilli le programme "Mots'Arts" avec plus de 405 ateliers, abordant différentes thématiques telles que les techniques d'écriture littéraire, les médias et le cinéma, le théâtre, la musique, la photographie, les expressions corporelles, le dessin, la céramique, l'architecture, le design et les arts vivants.

En outre, plus de 20.000 enfants ont eu l'opportunité d'explorer l'espace dédié aux œuvres du célèbre dessinateur belge "Peyo", créateur de la série des Schtroumpfs.

Par ailleurs, plusieurs institutions et maisons d'édition ont, de leur côté, organisé plus de 300 activités au sein des pavillons du SILEJ, entre signatures de livres, rencontres de sensibilisation et ateliers artistiques et manuels.

D'autre part, le Salon a bénéficié d'une couverture médiatique assurée par 65 médias audiovisuels, écrits et radiophoniques, en plus

d'une large diffusion en direct via les différents réseaux sociaux.

Cette deuxième édition du SILEJ, organisée du 14 au 22 décembre à "Anfa Park" à Casablanca en partenariat avec la Wilaya de la région de Casablanca-Settat et le Conseil de la commune de Casablanca, marque un pas en avant pour cette manifestation culturelle visant la promotion du livre et la diffusion de la culture de la lecture en tant que levier du développement humain, où l'accès au savoir joue un rôle fondamental, conclut le communiqué.

Au SILEJ, la SNRT promeut ses mécanismes de recrutement et ses programmes éducatifs sur les ondes

La Société Nationale de Radiodiffusion et de Télévision a consacré, récemment dans son stand institutionnel lors de la 2ème édition du Salon International du Livre Enfant et Jeunesse, deux activités au développement des ressources humaines du service public médiatique et aux efforts de ses services radio pour offrir aux enfants des programmes éducatifs.

Ces activités sont organisées en concrétisation des orientations de Faïçal Laraïchi, Président-Directeur Général de la SNRT, appelant à s'ouvrir sur l'environnement professionnel et académique et à consolider l'interaction avec le plus large public notamment les jeunes afin de percevoir leurs observations.

Ainsi, la première rencontre, organisée sous forme de masterclass consacrée aux

«Mécanismes de recrutement à la SNRT», a ciblé des étudiants de l'École Supérieure de Journalisme et de Communication à Casablanca. Cette rencontre a été animée par Saad Achebour, directeur des ressources humaines, par intérim à la SNRT. Elle a été également marquée par la participation de Rachid El Kacimi, chef du service de recrutement et de gestion des carrières, et Nissrine Zemmoura, cadre à la direction des ressources humaines.

Lors de ce masterclass, M. Achebour a affirmé que le développement des ressources humaines constitue, pour la SNRT, un levier administratif stratégique contribuant à l'évolution et la performance de la Société dans un contexte marqué par la rude concurrence et la révolution digitale permanente en audiovisuel.

Il a également révélé que le

recrutement est l'un des mécanismes principaux de ce développement. En effet, le recrutement se fait selon les besoins et une procédure minutieuse garantissant les principes d'équité. Le tout en se conformant

pleinement aux dispositions juridiques relatives à l'emploi dans le secteur public. Par l'occasion, il a révélé que la SNRT a reçu 39000 candidatures aux postes annoncés au cours de l'année 2024.

Quant à la table ronde, elle a approché les programmes éducatifs consacrés aux enfants par «Al Idaa Al Watania». Lors de cette rencontre, Latifa Sab, cheffe du service de la rédaction arabophone à la direction de production et des programmes de la Radio, a mis en lumière le rôle central de cette chaîne nationale pour la consolidation des piliers de la famille marocaine au sein de la société tout en contribuant à l'éducation des enfants aux valeurs.

Cette table ronde, animée également par Ibrahim Lafdili, journaliste et animateur de l'émission «Milafat Fi Lwajih» à Al Idaa Al Watania, qui a abondé dans le même sens, était une opportunité pour les visiteurs de rencontrer les professionnels de «Al Idaa Al Watania» afin d'interagir sur cette radio pionnière des services médiatiques au Maroc.



5^{ème} Rencontre nationale des amateurs de la musique andalouse

La 5^{ème} Rencontre nationale des amateurs de la musique andalouse a mis l'accent, samedi à Fès, sur les différentes caractéristiques du patrimoine authentique marocain.

La cérémonie de clôture de cet événement artistique et culturel, organisé par l'Association de la renaissance de la musique andalouse de Fès et l'Association Fès-Saïss sous le signe "Les médias au service du patrimoine : la musique Al Ala comme exemple", a été marquée par l'organisation d'un concert musical interprété par l'orchestre Mohamed El Arabi, basé à Tanger et dirigé par l'artiste Mohamed Laâroussi.

La cérémonie a également été marquée par un hommage à l'artiste Haj Mohamed Zaki, considéré comme l'une des grandes figures de la musique andalouse à Rabat, en reconnaissance de ses contributions dans ce domaine. Le programme de la manifestation comprenait une master class sur le thème "L'importance et le rôle des médias dans la diffusion du patrimoine marocain, la musique Al Ala comme exemple", avec la participation de plusieurs chercheurs.

Le secrétaire général de l'Asso-



ciation de la renaissance de la musique andalouse à Fès, Rachid Benani, a affirmé que cet hommage rendu à l'une des figures marquantes de la musique andalouse au Maroc est une reconnaissance de ses qualités humaines et de sa contribution à la promotion et à la pérennité de ce noble héritage au Maroc.

Il a ajouté que l'artiste Mohamed Zaki a commencé son par-

cours artistique et musical à un jeune âge avant de rejoindre plusieurs orchestres à Rabat pour perfectionner son expérience et ses connaissances dans le domaine musical.

L'artiste Zaki a indiqué, de son côté, que cet hommage représente une incitation à la persévérance pour promouvoir la musique andalouse et transmettre cet héritage aux nouvelles générations.

Bouillon de culture

Prix

Le court métrage "Jours gris" de la réalisatrice Aber Fethouni a remporté, samedi, le grand prix des 12^{èmes} Journées de communication cinématographique de Fès.

Le prix de la réalisation a été remporté par le film "Moments avant le bonheur" de Soufiane Harki, alors que le prix du scénario est revenu au film "Livre du jour" d'Ouldi Mharzi Alaoui.

Le film "Femmes -18", réalisé par Atika Akel, a reçu une mention du jury du festival en raison de son contenu et des valeurs pédagogiques qu'il véhicule.

Le jury, présidé par l'écrivain et réalisateur Mohamed Charif Trebak, a salué les efforts des organisateurs pour préserver cette manifestation à sa date annuelle et encourager ainsi les jeunes talents.

La cérémonie de clôture du festival a été marquée par la projection du court métrage "Balcon Atlantico" du réalisateur Mohamed Charif Trebak.

Il est à noter que les 12^{èmes} Journées de la communication cinématographique de Fès, ouvertes jeudi, sont organisées par l'Association des jeunes talents du cinéma et du théâtre avec le soutien du Centre cinématographique marocain sous le signe: «Communiquons par voie cinématographique».

Cette manifestation, qui a vu la participation de 10 courts-métrage, a été marquée par l'organisation d'un atelier sur «La production cinématographique», d'un colloque sur le thème: «La production cinématographique marocaine entre quantité et qualité»: Défis et perspectives d'avenir» et la signature d'un livre intitulé: «Les cinéastes pionniers parmi nous» de l'écrivain Ahmed Sejlmassi.

Tomber de rideau sur la 1^{ère} édition du Festival des talents de Casablanca pour la culture et les arts locaux

La première édition du Festival des talents de Casablanca pour la culture et les arts locaux s'est clôturée samedi soir par une cérémonie de remise de prix aux lauréats.

Cet événement a mis à l'honneur les talents de la ville dans divers domaines culturels et artistiques, à travers des compétitions réparties en cinq catégories: musique et chant, théâtre, arts visuels, littérature et cinéma.

Dans la catégorie "musique et chant", Ikram Bani a remporté le premier prix pour le chant individuel, suivie d'Amal Hdidou et Aïcha Souhail, tandis qu'Aabir Jadir a reçu le prix du jury. En instrumental individuel, Zouhair Habouch s'est classé premier, devant Kawtar Bouzoubaa et Firas Haitham. L'Orchestre Aboukhilal a décroché la première place parmi les groupes musicaux, suivi du groupe Ghaidi et de "Banda Toukda".

Dans la catégorie théâtre collectif, la troupe "Ouchak Al Masrah" a remporté la première place, suivie du Théâtre de la Faculté des sciences Ben M'sik et de la troupe "Al Jil Al Jadid". Le prix du jury est allé à l'Association des étudiants Mohamed Zafzaf. En théâtre individuel, Inès Boukhari s'est illustrée avec la première place, suivie

de Souhail Al Ghazali et Fatima Nakeb, tandis que Lamia Idrizen a reçu le prix du jury.

Pour les "arts visuels", Aïcha Zila a obtenu le premier prix en peinture, suivie de Mohamed Ibnar et Iman Ablouï. Safae Abba a reçu le prix du jury, tandis qu'une mention spéciale a été décernée à la jeune Hiba Khazan. En sculpture, Abdelkader Ghrissi a remporté la première place, tandis que Hassan El Faiz et Redouane El Maski ont été récompensés par des prix d'encouragement.

Dans la catégorie "littérature", Hafsa El Idrissi a décroché la première place pour la nouvelle, suivie de Hicham Wahbi et Amine El Idrissi. En poésie, Safae Abad a remporté le prix, devant Hamza Zarouali et Zineb El Hadi.

Dans le domaine du "cinéma", Amine Rkik a remporté la première place pour le court-métrage, suivi de Mehdi El Hajji et Zeïd El Asri, avec un prix spécial attribué à Salaheddine Makoudi. En documentaire, Mohamed Zak a été primé, suivi d'Oussama Elouate et d'Abdelrazak Azmaoui, tandis qu' Ayoub Ouïza a reçu le



prix du jury.

Intervenant à cette occasion, Abdelatif Naciri, vice-président de la Commune de Casablanca en charge de la culture et des sports, a salué le succès de cette première édition, mettant en avant la participation enthousiaste des jeunes talents de Casablanca et l'engouement du public, témoins d'un réel intérêt pour ce genre d'événements.

Il a également souligné que la qualité des œuvres présentées reflète le talent et la créativité des jeunes de la ville.

La cérémonie de clôture, qui s'est déroulée en présence notamment de la présidente du conseil communal de

Casablanca, Nabila Rmili, ainsi que de plusieurs personnalités du monde de la culture et de l'art, a été marquée par un hommage rendu à des figures artistiques et créatives de divers horizons, ayant contribué à enrichir le paysage culturel et artistique marocain.

Il s'agit notamment de l'éminent artiste Abdelkader Moutaâ, l'actrice Souad Saber, l'acteur Saâd Tsouli, l'actrice Zhour Slimani, Khadija Souk-

dali, ainsi que le scénariste et écrivain Ali Ismaïl. L'hommage a également été rendu à la chanteuse Hayat Idrissi, au compositeur Hassan Al-Qadmiri, au sculpteur et artiste plasticien Moussa Zekani, et à l'artiste peintre Fouzia Guessous.

Organisé par la Commune de Casablanca, en partenariat avec la Direction régionale de la culture de Casablanca-Settat et l'Université Hassan II de Casablanca, ce festival vise à encourager les jeunes talents âgés de 14 à 45 ans à exprimer leur créativité. L'objectif est de dynamiser la scène culturelle locale et de renforcer l'engagement de la ville en faveur des arts et de la culture.

Dixième chapitre

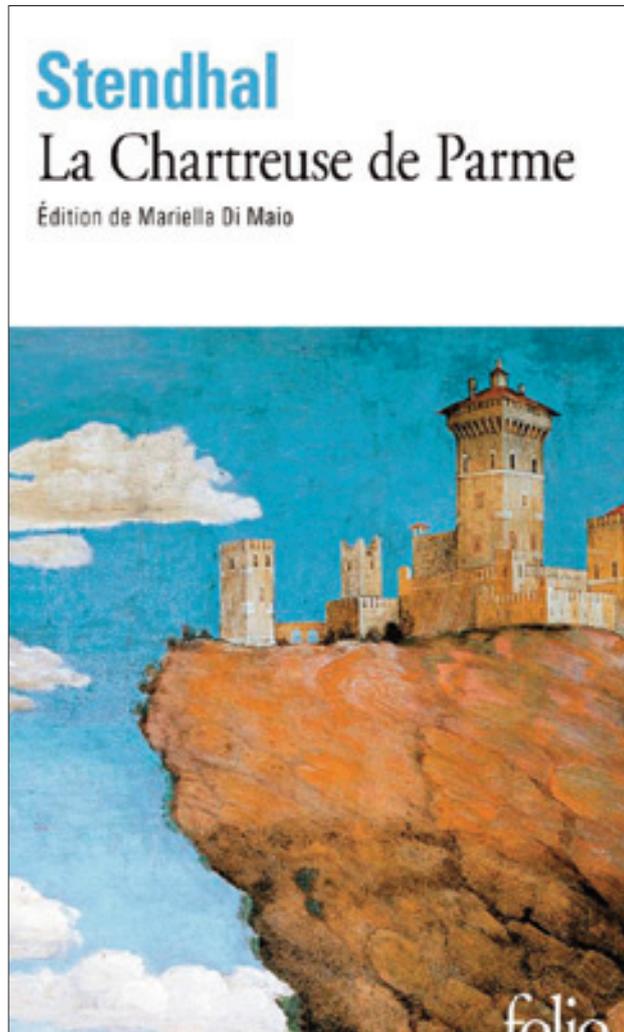
Tout en se faisant la morale, Fabrice sautait sur la grande route qui de Lombardie va en Suisse ; en ce lieu, elle est bien à quatre ou cinq pieds en contrebas de la forêt. Si mon homme prend peur, se dit Fabrice, il part d'un temps de galop, et je reste planté là faisant la vraie figure d'un nigaud. En ce moment, il se trouvait à dix pas du valet de chambre qui ne chantait plus : il vit dans ses yeux qu'il avait peur ; il allait peut-être retourner ses chevaux. Sans être encore décidé à rien, Fabrice fit un saut et saisit la bride du cheval maigre.

— Mon ami, dit-il au valet de chambre, je ne suis pas un voleur ordinaire, car je vais commencer par vous donner vingt francs, mais je suis obligé de vous emprunter votre cheval ; je vais être tué si je ne f... pas le camp rapidement. J'ai sur les talons les quatre frères Riva, ces grands chasseurs que vous connaissez sans doute ; ils viennent de me surprendre dans la chambre de leur sœur, j'ai sauté par la fenêtre et me voici. Ils sont sortis dans la forêt avec leurs chiens et leurs fusils. Je m'étais caché dans ce gros châtaignier creux, parce que j'ai vu l'un d'eux traverser la route, leurs chiens vont me dépister !

Je vais monter sur votre cheval et galoper jusqu'à une lieue au-delà de Côme ; je vais à Milan me jeter aux genoux du vice-roi. Je laisserai votre cheval à la poste avec deux napoléons pour vous, si vous consentez de bonne grâce. Si vous faites la moindre résistance, je vous tue avec les pistolets que voici. Si, une fois parti, vous mettez les gendarmes à mes trousses, mon cousin, le brave comte Alari, écuyer de l'empereur, aura soin de vous faire casser les os.

Fabrice inventait ce discours à mesure qu'il le prononçait d'un air tout pacifique.

— Au reste, dit-il, en riant, mon nom n'est point un secret ; je suis le Marchesino Ascanio del Dongo, mon château est tout près d'ici à Grianta. F... dit-il, en élevant la voix, lâchez donc le cheval ! Le valet de chambre, stupéfait, ne soufflait mot. Fabrice passa son pistolet dans la main gauche, saisit la bride que l'autre lâcha, sauta à cheval et partit au petit galop. Quand il fut à trois cents pas, il s'aperçut qu'il avait oublié de donner les vingt francs promis ; il s'arrêta : il n'y avait toujours personne sur la route que le valet de chambre qui le suivait au galop ; il lui fit signe avec son mouchoir d'avancer, et quand il le vit à cinquante pas, il jeta sur la route une poignée de monnaie, et repartit. Il vit de loin le valet de chambre ramasser les pièces d'argent. Voilà un homme vraiment raisonnable, se dit Fabrice en riant, pas un mot inutile. Il fila rapidement, vers le midi s'arrêta dans une maison écartée, et se remit en route quelques heures plus tard. À deux heures du matin il était sur le bord du lac Majeur ; bientôt il aperçut sa barque qui battait l'eau, elle vint au signal convenu. Il ne vit point de paysan à qui remettre le cheval ; il rendit la liberté au noble animal, trois heures après il était à Belgirate. Là, se trouvant en pays ami, il prit quelque repos ; il était fort joyeux, il avait réussi parfaitement bien. Oserons-nous indiquer les véritables causes de sa joie ? Son arbre était d'une venue superbe, et son âme avait été rafraîchie par l'attendrissement profond qu'il avait trouvé dans les bras de



l'abbé Blanès. Croit-il réellement, se disait-il, à toutes les prédictions qu'il m'a faites ; ou bien comme mon frère m'a fait la réputation d'un jacobin, d'un homme sans foi ni loi, capable de tout, a-t-il voulu seulement m'engager à ne pas céder à la tentation de casser la tête à quelque animal qui m'aura joué un mauvais tour ? Le surlendemain Fabrice était à Parme, où il amusa fort la duchesse et le comte, en leur narrant avec la dernière exactitude, comme il faisait toujours, toute l'histoire de son voyage.

A son arrivée, Fabrice trouva le portier et tous les domestiques du palais Sanseverina chargés des insignes du plus grand deuil.

— Quelle perte avons-nous faite ? demanda-t-il à la duchesse.

— Cet excellent homme qu'on appelait mon mari vient de mourir à Baden. Il me laisse ce palais ; c'était une chose convenue, mais en signe de bonne amitié, il y ajoute un legs de 300.000 francs qui m'embarrasse fort ; je ne veux pas y renoncer en faveur de sa nièce, la marquise Raversi, qui me joue tous les jours des tours pendables. Toi qui es amateur, il faudra que tu me trouves quelque bon sculpteur ; j'élèverai au duc un tombeau de trois cent mille francs. Le comte se mit à dire des anecdotes sur la Raversi.

— C'est en vain que j'ai cherché à l'amadouer par des bienfaits, dit la duchesse. Quant aux neveux du duc, je les ai tous faits colonels ou généraux. En revanche, il ne se passe pas de mois qu'ils

me n'adressent quelque lettre anonyme abominable, j'ai été obligée de prendre un secrétaire pour lire les lettres de ce genre.

— Et ces lettres anonymes sont leurs moindres péchés, reprit le comte Mosca ; ils tiennent manufacture de dénonciations infâmes. Vingt fois j'aurais pu faire traduire toute cette clique devant les tribunaux, et Votre Excellence peut penser, ajouta-t-il en s'adressant à Fabrice, si mes bons juges les eussent condamnés.

— Eh bien ! voilà qui me gêne tout le reste, répliqua Fabrice avec une naïveté bien plaisante à la cour, j'aurais mieux aimé les voir condamnés par des magistrats jugeant en conscience. Vous me ferez plaisir, vous qui voyagez pour vous instruire, de me donner l'adresse de tels magistrats, je leur écrirai avant de me mettre au lit. Si j'étais ministre, cette absence de juges honnêtes gens blesserait mon amour-propre.

— Mais il me semble, répliqua le comte, que Votre Excellence, qui aime tant les Français, et qui même jadis leur prêta le secours de son bras invincible, oublie en ce moment une de leurs grandes maximes : Il vaut mieux tuer le diable que si le diable vous tue. Je voudrais voir comment vous gouverneriez ces âmes ardentes, et qui lisent toute la journée l'histoire de la Révolution de France, avec des juges qui renverraient acquittés les gens que j'accuse. Ils arriveraient à ne pas condamner les coquins le plus évidemment coupables et se croi-

raient des Brutus. Mais je veux vous faire une querelle ; votre âme si délicate n'a-t-elle pas quelque remords au sujet de ce beau cheval un peu maigre que vous venez d'abandonner sur les rives du lac Majeur ?

Je compte bien, dit Fabrice d'un grand sérieux, faire remettre ce qu'il faudra au maître du cheval pour le rembourser des frais d'affiches et autres, à la suite desquels il se le sera fait rendre par les paysans qui l'auront trouvé ; je vais lire assidûment le journal de Milan, afin d'y chercher l'annonce d'un cheval perdu ; je connais fort bien le signalement de celui-ci.

— Il est vraiment primitif, dit le comte à la duchesse ! Et que serait devenue Votre Excellence, poursuivit-il en riant, si lorsqu'elle galopait ventre à terre sur ce cheval emprunté, il se fût avisé de faire un faux pas ? Vous étiez au Spielberg, mon cher petit neveu, et tout mon crédit eût à peine pu parvenir à faire diminuer d'une trentaine de livres le poids de la chaîne attachée à chacune de vos jambes. Vous auriez passé en ce lieu de plaisance une dizaine d'années ; peut-être vos jambes se fussent-elles enflées et gangrenées, alors on les eût fait couper proprement.

— Ah ! de grâce, ne poussez pas plus loin un si triste roman, s'écria la duchesse les larmes aux yeux. Le voici de retour.

— Et j'en ai plus de joie que vous, vous pouvez le croire, répliqua le ministre, d'un grand sérieux ; mais enfin pourquoi ce cruel enfant ne m'a-t-il pas demandé un passe-port sous un nom convenable, puisqu'il voulait pénétrer en Lombardie ? À la première nouvelle de son arrestation je serais parti pour Milan, et les amis que j'ai dans ce pays-là auraient bien voulu fermer les yeux et supposer que leur gendarmier avait arrêté un sujet du prince de Parme. Le récit de votre course est gracieux, amusant, j'en conviens volontiers, répliqua le comte en reprenant un ton moins sinistre ; votre sortie du bois sur la grande route me plaît assez ; mais entre nous, puisque ce valet de chambre tenait votre vie entre ses mains, vous aviez droit de prendre la sienne. Nous allons faire à Votre Excellence une fortune brillante, du moins voici madame qui me l'ordonne, et je ne crois pas que mes plus grands ennemis puissent m'accuser d'avoir jamais désobéi à ses commandements. Quel chagrin mortel pour elle et pour moi si dans cette espèce de course au clocher que vous venez de faire avec ce cheval maigre, il eût fait un faux pas ! Il eût presque mieux valu, ajouta le comte, que ce cheval vous cassât le cou.

— Vous êtes bien tragique ce soir, mon ami, dit la duchesse tout émue.

— C'est que nous sommes environnés d'événements tragiques, répliqua le comte aussi avec émotion ; nous ne sommes pas ici en France, où tout finit par des chansons ou par un emprisonnement d'un an ou deux, et j'ai réellement tort de vous parler de toutes ces choses en riant. Ah çà ! mon petit neveu, je suppose que je trouve jour à vous faire évêque, car bonnement je ne puis pas commencer par l'archevêché de Parme, ainsi que le veut, très raisonnablement, madame la duchesse ici présente ; dans cet évêché où vous serez loin de nos sages conseils, dites-nous un peu quelle sera votre politique ?

(A suivre)

FiduExpress
Cabinet de Travaux
Comptables, Juridiques
& Fiscaux
ISOJAD SARL AU
Aux termes d'un acte SSP
du 30/11/2024, l'associé
unique de la société décide
ce qui suit :
* Le transfert du siège so-
cial de la société de BD
READ IMM 25 APP 10
HAY AL FAJR - MOHAM-
MEDIA à LOTISSEMENT
AL AMAL N°13 ETG 1
HAD SOUALEM BERE-
CHID.
Dépôt légal : Le dépôt
légal a été effectué au
greffe du tribunal de pre-
mière instance de Moham-
media le 23/12/2024 sous
le N°2721.

N° 9709/PA

STE NOUR AMIR
CORPORATION
SARL/AU
AU CAPITAL DE CENT
MILLE (100.000,00)
DIRHAMS
SIÈGE SOCIAL :
HAY EL HOUDA RUE
IBN ABDESSALAM
N°04 1ER ETAGE -
OUJDA
CLOTUE DE
LIQUIDATION
Au terme de la décision
unique en date du
10/12/2024, de la société
"STE NOUR AMIR COR-
PORATION" SARL/AU, il
a été décidé ce qui suit :
- La clôture de liquidation
et la radiation de ladite so-

ciété du registre de com-
merce.
Le dépôt légal a été effec-
tué au greffe du tribunal de
commerce d'OUJDA le
18/12/2024 sous le N°
6553.

N° 9710/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION CASA
BLANCA SETTAT
PROVINCE DE SETTAT
CERCLE DE BEN
AHMED JANOUBIA
CAIDAT OULED FARES
COMMUNE OULED
FARES
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT
N°07/2024

Le 24/01/2025 à 10 h 30
min du matin au siège de
la commune OULED
FARES, il sera procédé au
bureau de Monsieur le
président de la commune
OULED FARES à l'ouverture
de plis relatifs à l'appel
d'offres ouvert pour la
location des biens commu-
naux suivant au titre de
l'année 2025 :
1- Souk des bestiaux.
Caution provisoire pour
Souk des bestiaux
:20000.00 dhs
L'estimation pour souk
des bestiaux : 24250.00 dhs
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré auprès du
bureau d'ordre de la Com-
mune rurale OULED
FARES, il peut également

être téléchargé à partir du
portail des marchés de
l'état : www.marchespublics.gov.ma.
Le contenu ainsi que la
présentation des dossiers
des concurrents doivent
être conformes aux dispo-
sitions du décret n°
2.22.431 du 15 chaabane
1444 (08 mars 2023) relatif
aux marchés publics.
(voir les conditions et les
clauses dans le cahier de
charge de La C.T.OULED
FARES)

N° 9711/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION CASA
BLANCA SETTAT
PROVINCE DE SETTAT
CERCLE DE BEN
AHMED JANOUBIA
CAIDAT OULED FARES
COMMUNE OULED
FARES
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT
n° 08/2024
Le 24/01/2025 à 10 h 30
min du matin au siège de
la commune OULED
FARES, il sera procédé au
bureau de Monsieur le
président de la commune

OULED FARES à l'ouver-
ture de plis relatifs à l'appel
d'offres ouvert sur
offres de prix pour la loca-
tion D'ABATTOIRE du
souk hebdomadaire TLAT
OULED FARES pour l'an-
née 2025.
Caution provisoire pour
D'ABATTOIRE:10000.00
dhs
L'estimation pour ABAT-
TOIRE :3109.12
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré auprès du
bureau d'ordre de la Com-
mune OULED FARES, il
peut également être télé-
chargé à partir du portail

des marchés de l'état :
www.marchespublics.gov.ma.
Le contenu ainsi que la
présentation des dossiers
des concurrents doivent
être conformes aux dispo-
sitions du décret n°
2.22.431 du 15 chaabane
1444 (08 mars 2023) relatif
aux marchés publics.
(Voir les conditions et les
clauses dans le cahier de
charge de la C.T.OULED
FARES)
N.P des abats uniquement
le mardi de chaque se-
maine.

N° 9712/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
de l'Enseignement Supérieur
Académie Régionale d'Éducation et de Bénévolat Khourigba
Direction Provinciale de Khourigba

AVIS DE REPORT ET DE RECTIFICATION D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL A MAJORATION N° IZEXP/KHOURIGBA/2024
(Séance publique)

Le Directeur provincial de Khourigba annonce au public et à tous les concurrents le report et le changement relatif à l'appel d'offre ouvert n° IZEXP/2024/Khourigba, qui était prévu du Mardi 24/12/2024 au Mardi 07 Janvier 2025, la programmation sera reportée comme suit :

N° ADO	Objet	Caution Provisoire Déjà annoncée	Nouvelle Caution Provisoire	Nouvelle estimation des Coûts des Prestations en Dhs (TTC)	Date Et Heure D'ouverture Des Plis
IZEXP/2024KH	Protection gardiennage et de surveillance de bâtiments administratifs et scolaires relevant de la Direction Provinciale de Khourigba, en lot unique.	9000,00 (En Dhs) Quatre-vingt-dix mille Dirhams	9 000,00 (En Dhs) Quatre-vingt-dix mille Dirhams	4 940 095,04 Quatre millions huit cent quarante-huit mille six cent quatre-vingt-neuf Dirhams et quatre centimes Trente Trois Centimes	07/01/2025 09H00 Hls

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et l'article 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 9706/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA-SETTAT
PROVINCE DE SETTAT
CERCLE DE SETTAT JANOUBIA
CAIDAT DE GUISSER
COMMUNE DE GUISSER

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 09/2024

Le 20/01/2025 à 11h, il sera procédé au siège de la commune de Guisser à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national concernant :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET REHABILITATION DU SOUK HERDOMADAIRE DE GUISSER -CONSTRUCTION MUR DE CLOTURE AMENAGEMENTS EXTERIEURS 2° EME TRANCHE A LA COMMUNE DE GUISSER- PROVINCE DE SETTAT MARCHÉ N°09/2024.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

- L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Neuf millions cent trente-huit mille cent trente-deux dirhams (9 138 132 ,00 dhs) TTC.
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme cent soixante-cinq mille dirhams (165 000,00dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 , 32 , 34 et 37 du décret relatif aux marchés publics.
Les documents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les concurrents doivent justifier des qualifications et classifications suivantes

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSE
A	A2: travaux courants en béton armé-maçonnerie pour bâtiment	4
B	B6: Assises traitées et enrobés à chaud	3
	B5: Assises non traitées et enduits superficiels	3
O	B4: Travaux de terrassement et ouvrages d'assainissement sur la voirie, urbaine	3
	D5: Travaux de revêtement courants	3

- Il est prévu une visite des lieux le 13/01/2025 à 11 h. Point de départ : le siège de la commune de Guisser.
- 17/01/2025 à 11 h est fixé comme date limite de dépôt des échantillons et des fiches techniques mentionnés au règlement de consultation au service technique de la commune de Guisser dans les conditions prévues à l'article 37 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 9 du règlement de la consultation.

N° 9706/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
جهة مراكش-آسفي
إقليم آسفي
دائرة الحوزة
قنيطرة أولاد زيد
جماعة الحوزة

إعلان عن إجراء عملية بيع بالمزاد العلني

ليكون في علم العموم انه ستجري عملية بيع بالمزاد العلني لمجموعة من الأثاث، والأجهزة الكهربائية والتجهيزات المكتبية والملائمات وذلك يوم الخميس 23 يناير 2025 على الساعة 11 صباحا بجماعة الحوزة وفق البيان التالي:

- الحصة الأولى: شاحنة وسيارة محرومتين للاستعمال مستعملين عليها :

الرقم	النوع	التاريخ	المدة	التمن
15010-A-40	سيارة من نوع فورد	2008	ثلاثية	7000.00 درهم
6336-12-2	شاحنة من نوع بولسي	2013	ثلاثية	

- الحصة الثانية : دراجات ثورية محرومة للاستعمال : التمن الاتمسي : 2000.00 درهم .
- الحصة الثالثة : أجهزة كهربائية وتجهيزات مكتبية : التمن الاتمسي : 2000.00 درهم .
- الحصة الرابعة : ثلاث سيارات النقل المدرسي محرومة للاستعمال :

الرقم	النوع	التاريخ	المدة	التمن
J166185(transport scolaire)	Iveco	2008	محرومة للاستعمال	60000.00 درهم
J189171(transport scolaire)	Fiat	2013	محرومة للاستعمال	
J173733(transport scolaire)	Ford	2010	محرومة للاستعمال	

وسواء لمن البيع لأجزاء مع زيادة 10% ويضمن على المشاركين إيداع ضمان موقفة بنكية أو نقدية لدى الخازن الإقليمي بأقصى بقية 5000.00 درهم قبل انطلاق المزاد، التزويد من المعلومات وللمعالجة المعات والملائمات موضوع البيع الاتصال بمصالح الجماعة.

ملاحظة: على الشركات الراغبة في المشاركة الإلتزام بما يلي:

- 1) تصريح بالتعرف بين الاسم العائلي والشخصي للتمند ومصلحة وميل سكنه.
- 2) الظاهر الأساسي للشركة.
- 3) شهادة قيد في السجل التجاري.

N° 9707/PA

LES JARDINS DE ZAGORA - S.A.R.L.A.U.- CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé du 01/09/2024, à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associés unique, dont les caractéristiques sont:
DÉNOMINATION : LES JARDINS DE ZAGORA - S.A.R.L.A.U.
OBJET : La création, l'exploitation, la gestion de complexes touristiques, restaurant, auberges, campings, bivouacs, et de leurs annexes
SIÈGE SOCIAL : propriété ALAMAL, ZAOUIAT AL BARAKA, ZAGORA DUREE : 99 ans.
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 dhs, (cent mille dirhams)
APPORTS : M. MOHAMMED AKHATAR : 100.000,00 dhs.
GERANCE : M. MOHAMMED AKHATAR, gérant unique pour une durée illimitée.
ANNEE SOCIALE : commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.
Bénéfices : Sur les bénéfices nets, il est prélevé 5% de réserve légale jusqu'à ce qu'il atteigne le 10% du capital.
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de 1ère Instance de Zagora . RC N° 4427.

N° 9713/PA

"RUBBER PARK" S.A.R.L (AU)

1- Aux termes du P.V de l'A.G.E du 25/11/2024 l'Associé de la Société « RUBBER PARK» S.A.R.L (AU), ayant son siège social à : QUARTIER AARID GROUPE 01 RUE TAOUIMA N° 504 1ER ETAGE NADOR, au capital de 100.000,00 Dhs, il a été décidé :
 - La dissolution anticipée de la société ;
 - La nomination de Mr BOUCHIH KARIM, en qualité de liquidateur et ayant fixé le siège social de la société.
 - Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Nador le 19/12/2024 sous le n° 9256.

N° 9714/PA

HET KOMPAS SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL SOCIAL DE 100 000,00 DHS
SIÈGE SOCIAL: 95 AVENUE 115 BD HASSAN I NADOR
 Aux termes de procès verbal de la décision extraordinaire de l'associé unique en date du 01/07/2024, il a été décidé :
 - TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL.
 L'associé unique décide de transférer le siège social de la société N° 95 AVENUE 115 BD HASSAN I NADOR, à nouvelle adresse RUE SAKIA EL HAMRA N° 161, 3EME ETAGE NADOR.
 II- Le dépôt légal a été ef-

fectué au tribunal de première instance de Nador le 19/12/2024 N°9254.
POUR EXTRAIT ET MENTION
 La Gérance
N° 9715/PA

AZIZA DE SECURITE SARL AU SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL SOCIAL DE 100.000,00DHS
SIÈGE SOCIAL : GR ATTAKDOUME GH2-17, 2EME ETG SIDI BERNOUSSI CASABLANCA
 Avis de dissolution anticipée

Aux termes du P.V des décisions prises par le gérant associé unique de la société dite AZIZA DE SECURITE sarl au en date du 26/11/2024, Monsieur Othmane JAOUAB, décide la dissolution anticipée de la dite société.
 Monsieur Othmane JAOUAB se désigne lui-même liquidateur.
 Monsieur Othmane JAOUAB désigne le siège de la société lieu de liquidation.
 Monsieur Othmane JAOUAB confère les pouvoirs les plus étendus pour l'accomplissement des dites opérations sociales en cours, réaliser l'actif, s'acquitter du passif et prendre le solde.
Le dépôt légal a été effectué auprès du secrétariat greffier du tribunal de commerce de Casablanca en date du 05/12/2024 S/N° 946383 - RC : 526599.

N° 9716/PA

PREMIUM OUTLET SARL AU

Société à responsabilité limitée à associé unique
 Au capital de 100.000,00 Dirhams
Siège social: 39 AV LALLA EL YACOUT ETG 5APT D CASABLANCA R.C. : 374303
AVIS DE MODIFICATION
 Suivant l'assemblée générale extraordinaire en date du 05/12/2024 à CASABLANCA, il a été décidé ce qui suit :

N° 9716/PA

PREMIUM OUTLET SARL AU

Société à responsabilité limitée à associé unique
 Au capital de 100.000,00 Dirhams
Siège social: 39 AV LALLA EL YACOUT ETG 5APT D CASABLANCA R.C. : 374303
AVIS DE MODIFICATION

Suivant l'assemblée générale extraordinaire en date du 05/12/2024 à CASABLANCA, il a été décidé ce qui suit :

N° 9716/PA

PREMIUM OUTLET SARL AU

L'assemblée donne son approbation à la cession de 1000 parts sociales de MR GHALI HAMOUDI à MR OUSSAMA IDMOHAMMED au prix forfaitaire de 10.000,00 dirhams
2: DEMISSION ET NOMINATION D'UN GERANT: MR GHALI HAMOUDI est démissionnaire de ses fonctions de gérant unique de la société PREMIUM OUTLET à compter du 05/12/2024
 MR OUSSAMA IDMOHAMED est nommé gérant unique de la société PREMIUM OUTLET à compter du 05/12/2024
Dépôt légal : au greffe du tribunal de commerce de CASABLANCA le 20/12/2024 sous le numéro 949053

N° 9717/PA

PARAPHARMACIE JADLINE SARL
 Société à responsabilité limitée Au capital de 100.000,00 Dirhams
Siège social: DAR AMANE 2 GH I IMM3 MAG 1 BOUSKOURA CASABLANCA R.C. : 491231
AVIS DE MODIFICATION

Suivant l'assemblée générale extraordinaire en date du 20/11/2024 à CASABLANCA, il a été décidé ce qui suit
 Les associés ont décidé de liquider la société.
 Le liquidateur Mme SIHAM BAHHAR a fait un exposé sur la situation comptable et financière de la société et explique la manière dont les comptes de l'actif et du passif ont été soldés par un SOLDE NEGATIF DE 25 000,00.
 L'assemblée après discussion a approuvé la liquidation et donne quitus plein au liquidateur.
Dépôt légal : au greffe du tribunal de commerce de CASABLANCA le 20/12/2024 sous le numéro 949051

N° 9718/PA

ARLEAN TECHNOLOGY SARL

Société à responsabilité limitée Au capital de 100.000,00 Dirhams
Siège social : 57 BD JININE LOT RATC EL QODS BERNOUSSI CASABLANCA R.C. : 438999
AVIS DE MODIFICATION

Suivant l'assemblée générale extraordinaire en date du 20/11/2024 à CASABLANCA, il a été décidé ce qui suit
 Les associés ont décidé de liquider la société.
 Le liquidateur Mme LILIA MANSOURI a fait un exposé sur la situation comptable et financière de la société et explique la manière dont les comptes de l'actif et du passif ont été soldés par un SOLDE NEGATIF DE 8 735,78.
 L'assemblée après discussion a approuvé la liquidation et donne quitus plein au liquidateur.
Dépôt légal : au greffe du tribunal de commerce de CASABLANCA le 20/12/2024 sous le numéro 949052

N° 9719/PA

SOCIETE « TALAAT CAR » S.A.R.L

Siège Social : RUE HADDANE ALL, N° 5, SIDI MOUMEN EL JADID CASABLANCA
 La Cession, La Démission, La Nomination, La Transformation de la forme juridique et La Mise à Jour des Statuts

- Au terme d'un Procès-verbal de l'AGE de la société « TALAAT CAR » S.A.R.L, du 02/12/2024 enregistré Le 16/12/2024, les associés de la dite société ont décidé ce qui suit :
 - La Cession de (400 Parts)

dans la société par :
 * Le Cédant : Mr TALAAT IDRISSE KHALID (400) Parts sociales
 * Le Cessionnaire : Mr TALAAT IDRISSE BOUCHAIB (400) Parts sociales
 - La démission de Mr TALAAT IDRISSE KHALID de ses fonctions de Gérant Unique dans la société * TALAAT CAR * SARL

- La Nomination de Mr TALAAT IDRISSE BOUCHAIB en tant que Gérant Unique de la société * TALAAT CAR * SARL
 - La Transformation de La forme Juridique de La Société d'une (S.A.R.L.) en (S.A.R.L.A.U.)

(suite à la cession de parts)

- La Modification des articles 1, 6, 7 et 17 des statuts

- La Mise à jour des statuts (suite aux différentes modifications)
Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca Le 19/12/2024 Sous N° 948580 dont RC N° 462041/Casablanca.

POUR EXTRAIT ET MENTION

LA GERANCE

N° 9720/PA

SOCIETE « PETRO FORCE » S.A.R.L

Siège Social : N° 12, RUE SABRI BOUJEMAA, 1er ETAGE, APT N° 6 CASABLANCA
 La Cession, La Démission, La Nomination et La Mise à Jour des Statuts

- Au terme d'un Procès-verbal de l'AGE de la société « PETRO FORCE » S.A.R.L, du 02/12/2024 enregistré Le 17/12/2024, les associés de ladite société ont décidé ce qui suit :
 - La Cession de (1.000 Parts) dans la société par :
 * Les Cédants : Mr GHIAIE ADNANE (500) Parts sociales
 * Mr FAQIR ALI (500) Parts sociales

* Le Cessionnaire : Mr FAQIR AHMED (1.000) Parts sociales
 - La démission de Mr GHIAIE ADNANE et Mr FAQIR ALI de leurs fonctions de Co-Gérants dans la société
 * PETRO FORCE * SARL

- La Nomination de Mr FAQIR AHMED en tant que Gérant Unique dans la société * PETRO FORCE * SARL

- La Transformation de La forme Juridique de La Société d'une (S.A.R.L.) en (S.A.R.L.A.U.) (suite à la cession de parts)
 - La Modification des articles 1, 6, 8 et 17 des statuts
 - La Mise à Jour des statuts (suite aux différentes modifications)

- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca Le 20/12/2024 Sous N° 948932 dont RC N° 596843/Casablanca.

POUR EXTRAIT ET MENTION

LA GERANCE

N° 9721/PA

SOCIETE «HAF STYLE» S.A.R.L

Siège Social : N° 12, RUE SABRI BOUJEMAA, 1er ETAGE, APT N° 6 CASABLANCA

La Cession, La Démission, La Nomination et La Mise à Jour des Statuts
 - Au terme d'un Procès-verbal de l'AGE de la société * HAF STYLE * S.A.R.L, du 23/11/2024 enregistré Le 17/12/2024, les associés de la dite société ont décidé ce qui suit :

- La Cession de (200 Parts) dans la société par :

* Le Cédant : Mr FARHANE HAMZA (200) Parts sociales

* Le Cessionnaire : Mr FARHANE ACHRAF (200) Parts sociales

- La démission de Mr FARHANE HAMZA de ses fonctions de Gérant Unique dans la société * HAF STYLE * SARL

- La Nomination de Mr FARHANE HAMZA ET Mr FARHANE ACHRAF en tant que Co-Gérants de la société * HAF STYLE * SARL (une Co-Gérants liée et parallèle)

- La Modification des articles 6, 8 et 17 des statuts

- La Mise à jour des statuts (suite aux différentes modifications)

- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca

Le 19/12/2024 Sous N° 948597 dont RC N° 531837/Casablanca.

POUR EXTRAIT ET MENTION

LA GERANCE

N° 9722/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Intérieur
 Province de Benslimane
 Cercle de Benslimane
 Caidat de Fdalate
 Commune de Fdalate

Avis d'appel d'offres ouvert N° : 01B/2024
 (Séance publique)

Le :20/01/2025, à : 11h, il sera procédé, dans le bureau de Madame la présidente de la commune de Fdalate à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres

ouvert N° : 01B/2024 (Séance publique)

Le :20/01/2025, à : 11h, il sera procédé, dans le bureau de Madame la présidente de la commune de Fdalate à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres

ouvert sur offres du prix pour location du souk hebdomadaire de la commune de Fdalate (lot unique)

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marches-publics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à (16 000,00 DHS) seize mille dirhams

Le prix d'ouverture établi par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de 800 000 DH HTVA (huit cent mille dirhams hors TVA).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles 30 au 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune de Fdalate;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

- Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics conformément aux dispositions de l'article 9 de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n°1692-23 du 4 hijja 1444 (23 juin2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article du règlement de la consultation.

N° 9724/PA

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

- Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics conformément aux dispositions de l'article 9 de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n°1692-23 du 4 hijja 1444 (23 juin2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article du règlement de la consultation.

N° 9723/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Intérieur
 Province de Benslimane
 Cercle de Benslimane
 Caidat de Fdalate
 Commune de Fdalate

Avis d'appel d'offres ouvert N° : 02B/2024
 (Séance publique)

Le :20/01/2025, à : 13h, il sera procédé, dans le bureau de Madame la présidente de la commune de Fdalate à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres

ouvert sur offres du prix pour affermage de l'abattoir de la commune de Fdalate (lot unique)

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail électronique des marchés publics : www.marches-publics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à (1600,00 DHS) mille six cent dirhams

Le prix d'ouverture établi par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de 80 000 DH HTVA (quatre-vingt mille dirhams hors TVA)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles 30 au 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune de Fdalate;

- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

- Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics conformément aux dispositions de l'article 9 de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n°1692-23 du 4 hijja 1444 (23 juin2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article du règlement de la consultation.

N° 9724/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉQUIPEMENT
ET DE L'EAU
Avis d'Appel d'Offres
Ouvert National
N° 74/2024**

Le 23 janvier 2025 à 10 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la logistique de TAROUADANT sis à Rue Settatt M'Haita à Taroudant, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert national, sur offres des prix n° 74/2024 du 23 janvier 2025 à 10h pour :

Contrôle extérieur topographique des travaux d'élargissement et de renforcement de la RP1727 reliant Taroudannt et Tafraouten du PK 6+000 au PK21+000 sur 15 km, Province de Taroudannt
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 524.160,00 dhs (Cinq Cent Vingt Quatre Mille Cent Soixante dirhams, 00 cts).
* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 8.000,00 dhs (Huit Mille Dirhams, 00 Cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.
N° 9725/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉQUIPEMENT
ET DE L'EAU
Avis d'Appel d'Offres
Ouvert National
N° 75/2024**

Le 23 Janvier 2025 à 11 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la logistique de TAROUADANT sis à Rue Settatt M'Haita à Taroudant, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert national, sur offres des prix n° 75/2024 du 23 janvier 2025 à 11h pour :

Contrôle extérieur topographique des travaux d'élargissement et de renforcement de la RR110 du PK 30+000 au PK49+000 (ex. RP1702) du PK0+000 au PK19+000), Province

de Taroudant.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 524.160,00 dhs (Cinq Cent Vingt Quatre Mille Cent Soixante dirhams, 00 cts).
* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 8.000,00 dhs (Huit Mille Dirhams, 00 Cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : <http://www.marchéspublics.gov.ma>.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.
N° 9726/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉQUIPEMENT
ET DE L'EAU
Avis d'Appel d'Offres
Ouvert National
N° 76/2024**

Le 23 janvier 2025 à 12 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la logistique de TAROUADANT sis à Rue Settatt M'Haita à Taroudant, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert national, sur offres des prix n° 76/2024 du 23 janvier 2025 à 12h pour :

Contrôle extérieur topographique des travaux d'élargissement et de renforcement de la RR112 du PK 136+800 (ex. RP1739 du PK0+000 au PK14+000), Province de Taroudant.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 524.160,00 dhs (Cinq Cent Vingt Quatre Mille Cent Soixante dirhams, 00 cts).
* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 8.000,00 dhs (Huit Mille Dirhams, 00 Cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : <http://www.marchéspublics.gov.ma>.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.
N° 9727/PA

déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : <http://www.marchéspublics.gov.ma>.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.
N° 9727/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉQUIPEMENT
ET DE L'EAU
Avis d'Appel d'Offres
Ouvert National
N° 77/2024**

Le 28 janvier 2025 à 10 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la logistique de TAROUADANT sis à Rue Settatt M'Haita à Taroudant, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert national, sur offres des prix n° 77/2024 du 28 janvier 2025 à 10h pour :

Contrôle extérieur topographique des travaux d'élargissement et renforcement de la RP 1733 du PK 0+000 au pk 10+000 sur une longueur de 10 km, Province de Taroudant.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 436.800,00 dhs (Quatre Cent Trente Six Mille Huit Cent dirhams, 00 cts).
* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 8.000,00 dhs (Huit Mille Dirhams, 00 Cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : <http://www.marchéspublics.gov.ma>.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.
N° 9728/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉQUIPEMENT
ET DE L'EAU
Avis d'Appel d'Offres
Ouvert National
N° 78/2024**

Le 28 Janvier 2025 à 11 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la logistique de TAROUADANT sis à Rue Settatt M'Haita à Taroudant, à l'ouverture des

plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert national, sur offres des prix n° 78/2024 du 28 janvier 2025 à 11h pour :

Contrôle extérieur topographique travaux d'élargissement et renforcement de la RR110 du PK0+000 au PK10+000 (ex RN10 du PK 130+000 au PK 140+000), Province de Taroudannt.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 524.160,00 dhs (Cinq Cent Vingt Quatre Mille Cent Soixante dirhams, 00 cts).
* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 8.000,00 dhs (Huit Mille Dirhams, 00 Cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.
N° 9729/PA

**MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'ELKE-
LAA DES SRAGHNA
CERCLE EL KELAA
BENI AMEUR
CAIDAT DES BENI
AMEUR
COMMUNE EL AMRIA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°05/2024**

Le 21 JANVIER 2025 à 11Heures, il sera procédé, dans les bureaux du président de la commune El AMRIA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet : LA LOCATION D'ABATTOIRE DE LA COMMUNE EL AMRIA du 01/02/2025 au 31/12/2025

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Siège de la commune rurale El AMRIA CAIDAT BENI AMEUR CERCLE EL KELAA BENI AMEUR PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA au bureau de la régie de recette Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de vingt mille dirhams (20 000,00 DH).
L'estimation de location est de 7 000,00 dh (sept mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28, 29 et 30 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'état.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du président de la commune rurale El AMRIA ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit les envoyer par courrier électronique au portail des marchés publics
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues au cahier de charge .
N° 9730/PA

**Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région de
Béni Mellal Khenifra
Province
de Béni- Mellal
Commune Ouled yaich
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL
N° : 14 /CTOY /2024**

Le 22/01/2025 à 10 Heure, il sera procédé au bureau du Monsieur le président de la commune Ouled yaich à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert international sur offres des prix en date du 22/01/2025 relatif à l'acquisition de deux ambulances équipées et un fourgon mortuaire commune ouled yaich province de BENI MELLAL.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 250 000,00DHS (UN MILLION DEUX CENT CINQUANTE MILLE DIRHAMS)

Le cautionnement provisoire est fixé comme à la somme de:24 000,00DHS (VINGT QUATRE MILLE DIRHAMS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma.

Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau d'ordre de la commune au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'appel d'offres. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation.

N° 9731/PA

**Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Marrakech-Safi
Province Rhamna
Conseil Provincial
Rhamna**

Avis d'appel d'offres ouvert n°14/2024/BP

Le 12/02/2025 à 10h00, il sera procédé, dans les bureaux du conseil provincial Rhamna (salle de réunion) , sis à Conseil Provincial Rhamna , Siège Province Rhamna ,Quartier HASSAN II ,Benguérir , à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, n°14/2024/BP du 12/02/2025, Pour :

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES PISTES A LA COMMUNE DE RASS EL AIN PROVINCE RHAMNA

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois cent quatre-vingt-dix-huit mille et seize dirhams et zéro centimes (398 016,00 dhs)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : sept mille cinq-cents Dirhams et zéro centimes (7 500,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma , conformément à l'article 9 de l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de Consultation.

N° 9732/PA

CONSTITUTION
Sté EL HANKOURI
COM

Aux termes d'un acte S.S.P en date du 03/12/2024 à Al-Hoceima, il a été constitué une société (S.A.R.L./AU) dont les caractéristiques sont:
DENOMINATION : Sté EL HANKOURI COM S.A.R.L./AU
OBJET SOCIAL : - Commissionnaire gérant d'entreprise.
- Marchand de matériel informatique
- Marchand d'accessoires de téléphone fixe ou mobile.
SIEGE SOCIAL: 164 Apart sis au 3ème étage avenue Casablanca Imzouren AL Hoceima
DUREE : 99 ans.
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00dh.
EXERCICE SOCIAL : L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque exercice.
GERANCE : la société est gérée par M. EL HANKOURI Badreddine.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance d'AL Hoceima sous N° RC analytique N°4639.

N° 9733/PA

«FICASUD» S.A.R.L.
61, Rue Yougoslavie,
Passage Ghandouri
Bloc F n° 7 Guélliz
Marrakech
Tel : 05 24 44 77 29 -
05 24 42 32 81
SOCIÉTÉ "INOHAES"
SOCIÉTÉ
A RESPONSABILITÉ
LIMITÉE AU
AU CAPITAL SOCIAL
DE 5.000,00 DH
SIEGE SOCIAL :
CERCLE EL BOUR,
COMMUNE
EL OUIDANE,
PROPRIÉTÉ MABROUK,
BUREAU N° 2 -
MARRAKECH

Aux termes de l'Assemblée générale extraordinaire datée du 31/03/2024, il a été décidé :

- 1- La ratification du rapport du liquidateur de la société ;
 - 2- De donner quitus général et sans réserve au liquidateur de la société notamment Mme NAJWA BROUZ ;
 - 3- La déclaration de la clôture de liquidation de la société ;
 - 4- La radiation du registre de commerce de la société;
 - 5- Questions diverses.
- Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech, le 20/12/2024, sous

le n° 170337.
Pour extrait et mention
N° 9734/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère
de l'Agriculture, de la
Pêche Maritime, du
Développement Rural et
des Eaux et Forêts
Direction Régionale de
l'Agriculture de la Région
de Casablanca Settat
Direction Provinciale de
l'Agriculture de
Casablanca
**AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIÉ SUR OFFRES
DE PRIX**

N° 03/DPA / 2024
Le 08 /01/2025 à 10
Heures, il sera procédé
dans la salle de réunion de
la Direction Provinciale de
l'Agriculture de Casablanca
sise 24 Rue
Avennes- Casablanca, à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres ouvert
simplifié sur offres de prix
relatif à La réalisation
des enquêtes sur les prix
au niveau des marchés
de gros et détail, des
abattoirs, des souks et des
grandes et moyennes surfaces
de Casablanca, au profit
de la Direction Provinciale
de l'Agriculture de Casablanca.
Lot unique
(marché reconductible)

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés
publics accessible à
l'adresse : www.marches-publics.gov.ma
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de : Cinq cent
quatre vingt trois mille et
cinq cent trente six dirhams
(583 536,00, dhs)
Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
Onze mille six cent dirhams
(11 600,00 dhs)
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles 30 à 34
du décret relatif aux marchés
publics.
Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 8 du règlement
de consultation.
N° 9735/PA
SOCIÉTÉ NATIONALE
DE RADIODIFFUSION
ET DE TÉLÉVISION
AVIS D'APPEL

**D'OFFRES OUVERT N°
109AOM/SNRT/2024**
Appel d'offres réservé
aux petites et moyennes
entreprises nationales
(PME)
Le 15/01/2025 à 13:00
heures, il sera procédé
dans les bureaux de la
SNRT, 1 Rue EL Brihi
Rabat au 4ème étage, salle
des réunions au bâtiment,
sis à Angle rues Youssef
Ibn Tachfine et Assafi,
Rabat, à l'ouverture des
plus relatifs à l'appel d'offres
sur offres de prix pour :
Travaux de renouvellement
du complexe d'étanchéité :
Rabat, Témara et Casablanca.
• Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré gratuitement :
• Au Secrétariat de la Direction
des Achats de la SNRT (2ème
étage).
• Par téléchargement gratuit
sur le portail de dématérialisation
des appels d'offres de la SNRT
<https://ao.snrt.ma/> et le
portail marocain des marchés
publics <https://www.marchespublics.gov.ma/pmmp/>
• Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de : 5 700,00
Dhs
• L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est

fixée à : 382 080,00 DHS
TTC
• Une visite des lieux est
prévue :
- le 06/01/2025 à 11H à
SNRT-Rabat.
- le 06/01/2025 à 15H à
SNRT-Témara
- le 07/01/2025 à 11H à
SNRT-Ain chock, Casablanca
• Le contenu ainsi que la
présentation des dossiers
des concurrents doivent
être conformes aux dispositions
du règlement de consultation.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé
leurs plis au secrétariat de la
direction des achats de la SNRT
- Soit les envoyer par voie
électronique au portail des
marchés publics <https://www.marchespublics.gov.ma/>
- Soit les envoyer par
courrier recommandé avec
accusé de réception au bureau
précité
- Soit les remettre au président
de la commission d'appel
d'offres au début de la séance
et avant l'ouverture des plis.
• Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 4 du règlement
de consultation.
N° 9736/PA

Horaires des trains

SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES

N° train	Marrakech	Benguerdj	Settat	Berrechid	Casa-Geils	Casa-voyageurs	Ain Sefou	Mohammedia	Rabat Agdal	Rabat Ville	Saïd	Saïd Taharquet	Kenitra	Saïd sghay	Saïd Simeone	Saïd Kazem	Meknes al entr	Meknes	Settat voy	Ain tangherat	Fes	
175 A						5:40	5:40	5:50	6:05	6:07	6:47	6:51	7:30	7:25	7:44	7:50	8:08	8:47	7:25	7:36	7:46	8:01
180						6:40	6:40	6:50	7:05	7:07	7:47	7:51	8:13	8:08	8:40	8:05	8:46	9:05	8:06	8:17	8:27	8:42
800 A	4:30	5:35	6:30	6:50	7:21	7:30	7:30	7:40	8:11	8:17	8:57	9:01	9:02	9:35	9:51	10:00	10:39					11:21
802	5:00	6:05	7:00	7:20	8:21	8:30	8:30	8:40	9:11	9:17	9:57	10:01	10:02	10:35	10:51	11:00	11:42	11:51	12:01	12:11	12:24	12:39
140						9:30	9:30	9:40	10:11	10:17	10:57	11:01	11:02	11:35	11:51	12:00	12:39					13:15
806	7:30	8:35	9:30	9:50	10:21	10:30	10:30	10:40	11:11	11:17	11:57	12:01	12:02	12:35	12:51	13:00	13:42	13:51	14:01	14:11	14:24	14:39
140						11:30	11:30	11:40	12:11	12:17	12:57	13:01	13:02	13:35	13:51	14:00	14:39					15:15
610	9:30	10:35	11:30	11:50	12:21	12:30	12:30	12:40	13:11	13:17	13:57	14:01	14:02	14:35	14:51	15:00	15:42	15:51	16:01	16:11	16:24	16:39
v(124)	10:00	11:05	12:00	12:20	12:51	13:00	13:00	13:10	14:01	14:07	14:47	14:51	14:52	15:25	15:41	15:50	16:32	16:41	16:51	17:01	17:14	17:29
614	11:00	12:05	13:00	13:20	13:51	14:00	14:00	14:10	15:01	15:07	15:47	15:51	15:52	16:25	16:41	16:50	17:32	17:41	17:51	18:04	18:19	18:34
616	12:00	13:05	14:00	14:20	14:51	15:00	15:00	15:10	16:01	16:07	16:47	16:51	16:52	17:25	17:41	17:50	18:32	18:41	18:51	19:04	19:19	19:34
618	13:00	14:05	15:00	15:20	15:51	16:00	16:00	16:10	17:01	17:07	17:47	17:51	17:52	18:25	18:41	18:50	19:32	19:41	19:51	20:04	20:19	20:34
620	14:00	15:05	16:00	16:20	16:51	17:00	17:00	17:10	18:01	18:07	18:47	18:51	18:52	19:25	19:41	19:50	20:32	20:41	20:51	21:04	21:19	21:34
622	15:00	16:05	17:00	17:20	17:51	18:00	18:00	18:10	19:01	19:07	19:47	19:51	19:52	20:25	20:41	20:50	21:32	21:41	21:51	22:04	22:19	22:34
624	16:00	17:05	18:00	18:20	18:51	19:00	19:00	19:10	20:01	20:07	20:47	20:51	20:52	21:25	21:41	21:50	22:32	22:41	22:51	23:04	23:19	23:34
626	17:00	18:05	19:00	19:20	19:51	20:00	20:00	20:10	21:01	21:07	21:47	21:51	21:52	22:25	22:41	22:50	23:32	23:41	23:51	24:04	24:19	24:34
MA						21:15	21:15	21:24	22:00	22:04	22:24	22:28	22:49		23:25	23:45		0:20				0:12
628	18:00	19:05	20:00	20:20	20:51	21:00	21:00	21:10	22:01	22:07	22:47	22:51	22:52	23:25	23:41	23:50	24:32	24:41	24:51	25:04	25:19	25:34
139						22:15	22:15	22:24	23:00	23:04	23:24	23:28	23:49		0:25	0:40		1:20				1:08
MT	21:00	21:40	22:40	23:10	23:34	23:40	23:40	0:04	0:12	1:00	1:01	1:20	1:44		2:00	2:17						2:58

SENS FES - CASABLANCA - MARRAKECH

N° train	Fes	Ain tangherat	Settat voy	Meknes	Meknes al entr	Saïd Kazem	Saïd Simeone	Saïd sghay	Kenitra	Saïd Taharquet	Saïd	Rabat Ville	Rabat Agdal	Mohammedia	Ain Sefou	Casa-voyageurs	Casa-Geils	Berrechid	Settat	Benguerdj	Marrakech
700						3:30	3:36		4:20	4:50	4:56	5:10	5:17	5:50	6:02		6:20	6:52	7:12	8:18	9:01
307	2:30			3:28		4:17	4:33		5:14	5:35	5:39	5:52	5:58	6:31	6:42		6:58				
AM	3:42			4:17		5:04	5:24		6:08	6:26	6:30	6:43	6:49	7:26	7:38		7:46				
309 A	4:15			5:30		6:12	6:25		7:00	7:18	7:22	7:35	7:40	8:12	8:21		8:44	9:06	9:30	10:11	11:04
306	5:40	5:54	6:04	6:17	6:22	7:04	7:17	7:30	8:00	8:18	8:22	8:35	8:40	9:12	9:21		9:44	10:06	10:30	11:11	12:04
370 A	6:10	6:25	6:35	6:46																	
310	6:40			7:17	7:22	8:04	8:17	8:30	9:00	9:18	9:22	9:35	9:40	10:12	10:21		10:44	11:06	11:30	12:11	13:04
312	7:40	7:54	8:04	8:17	8:22	9:04	9:17	9:30	10:00	10:18	10:22	10:35	10:40	11:12	11:21		11:44	12:06	12:30	13:11	14:04
314	8:40			9:17	9:22	10:04	10:17	10:30	11:00	11:18	11:22	11:35	11:40	12:12	12:21		12:44	13:06	13:30	14:11	15:04
316	9:40	9:54	10:17	10:22	11:04	11:17	11:30	11:43	12:10	12:28	12:32	12:45	12:50	13:22	13:31		13:54	14:16	14:40	15:21	16:14
318	10:40			11:17	11:22	12:04	12:17	12:30	13:00	13:18	13:22	13:35	13:40	14:12	14:21		14:44	15:06	15:30	16:11	17:04
320	11:40	11:54	12:04	12:17	12:22	13:04	13:17	13:30	14:00	14:18	14:22	14:35	14:40	15:12	15:21		15:44	16:06	16:30	17:11	18:04
322	12:40			13:17	13:22	14:04	14:17	14:30	15:00	15:18	15:22	15:35	15:40	16:12	16:21		16:44	17:06	17:30	18:11	19:04
324	13:40	13:54	14:17	14:22	15:04	15:17	15:30	15:43	16:10	16:28	16:32	16:45	16:50	17:22	17:31		17:54	18:16	18:40	19:21	20:14
326	14:40			15:17	15:22	16:04	16:17	16:30	17:00	17:18	17:22	17:35	17:40	18:12	18:21		18:44	19:06	19:30	20:11	21:04
328	15:40	15:54	16:04	16:17	16:22	17:04	17:17	17:30	18:00	18:18	18:22	18:35	18:40	19:12	19:21		19:44	20:06	20:30	21:11	22:04
330	16:40			17:17	17:22	18:04	18:17	18:30	19:00	19:18	19:22	19:35	19:40	20:12	20:21		20:44				
332	17:40	17:54	18:17	18:22	19:04	19:17	19:30	19:43	20:10	20:28	20:32	20:45	20:50	21:22	21:31		21:54	22:16	22:40	23:21	24:14
334	18:40			19:17	19:22	20:04	20:17	20:30	21:00	21:18	21:22	21:35	21:40	22:12	22:21		22:44				
336	19:40	19:54	20:04	20:17	20:22	21:04	21:17	21:30	22:00	22:18	22:22	22:35	22:40	23:12	23:21		23:44	24:06	24:30	25:11	



Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir



La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox



Par About Salma

abousalma10@gmail.com

Mots flechés

Jeux & Loisirs

INTÉGRISTES	DE PARTI PRIS	BARBICHE	EN BERNE	CÂBLER	CONNURIEN	EN SIBÉRIE	POILLUES COLLINE
OCCASION							
SODIUM		ARTICLE DIFFICULTÉ			FILS D'ADAM BALAI		
À L'ENVERS: CORNES			PALEFRANIER SON			DÉCHIFFRÉ CONSPIRE	
			CERCLE OBSERVA				
FILETS EN PRIME		COUVERT DE DUNES			ITOU	POSSESSIF	ANNONCE LINE SUITE
ÂPRE AVIDITÉ							CONSEILLÈRE
		INUTILE		AJUSTE ROMAINS			
PINCE-FESSES	FEMME FATALE				IMPRÉGNÉ	GRECQUE	PARÉILS
GRECQUE			MÉGOTE NAVIRE				
CHAMP DE BATAILLE	A LA MODE EN VENTE			MIMER			
				MORCEAU D'ÉBÈNE		PERSONNAGE BIBLIQUE	
ÉTAIN		ÉPRISE				PRONOM PERSONNEL	

Solution mots flechés d'hier

CHIFFRE	P	A	GRACE	BALAI	A	LA	COUP	P	CHIFFRE
RÉPÉTÉ	R	O	S	S	I	G	N	O	L
ARTICLE	L	E	N	A	P	I	A	N	O
ENTRÉE DE FORCE	I	R	R	U	P	T	I	O	N
APRÈS CENT	M	E	T	A	N	E	T		
CHIFFRE	A	D	O	I	R	C	N	A	
CHIFFRE	E	N	C	L	A	V	E	E	T
CHIFFRE	A	R	N	E	P	R	I	S	O
CHIFFRE	E	N	B	R	A	S	E	R	O
CHIFFRE	O	R	G	R	A	D	I	N	I
CHIFFRE	O	I	A	G	E	E	R	N	
CHIFFRE	I	N	C	O	N	N	U	C	A
CHIFFRE	D	E	G	E	R	A	T	R	E

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benabba

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouzarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouathy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Metfah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzaïr

Service technique
Khadija Sidi (Responsable)
Myriem Rebane
Khadija Halafi
Mariama Farki
Elkandoussi Elmandi

Révision
Abdelmoumen Warrach

Secrétariat
Ammar Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmedou El Katab (Ladyoune)
Abdelali Khalaf (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahroun
Khalil Benmoussa

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdoukar
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone: 0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail: annonces@libe.ma
Youssef El Gabs

Mourad El Youssefi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Ikka Ait Dhaman
Siham Zallou
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.30

Imprimerie
Les Editions Maghébines

Distribution
SAPRESS
Dossier de presse: 130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2						■				
3			■						■	
4					■					■
5						■				
6				■					■	
7							■			
8		■								
9					■					
10						■				

HORizontalement

- 1- Groupement politique
- 2- Il sort du bloc - Un des Grands
- 3- Aurochs - Silorné
- 4- Douce créature - Attaché à un autre organe
- 5- Causer du tort - Laes
- 6- Petit if - Guevara (Le ...) - En trop
- 7- Chipie - Réseau de Paris
- 8- Asséchet
- 9- Agés L'Assommoir - Corde vivante
- 10- Dosé au labo - Font un trousseau

VERTICALEMENT

- 1- Équipement de soldat
- 2- Confirmé - Paresseux
- 3- Petit cube - Tiennent séance
- 4- Déambuler - Entretiens
- 5- Bouet - Encore brut
- 6- Bon sens fabriqué - Avant Hitler
- 7- Approcher - Exactement ainsi
- 8- Impératrice - Navire amiral
- 9- Voyelles - Premier essai
- 10- Vaisseau - Genres

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	O	U	I	N	E	M	E	N	T
2	E	N	T	R	E	M	I	S	E	■
3	L	U	E	T	T	E	■	C	I	L
4	L	■	R	■	T	U	B	A	G	E
5	U	S	I	N	E	■	E	U	E	S
6	L	I	N	I	M	E	N	T	■	T
7	A	G	E	■	E	P	I	■	T	E
8	I	N	S	A	N	I	T	E	S	■
9	R	E	■	S	T	E	■	S	A	C
10	E	R	I	E	■	R	E	T	R	O

Grilles de sudoku

Facile

	6	5	8	1	3			
	8	2	9				7	
4			7	2		3	8	
		4					2	7
6	2					9		
	7	8		9	1			2
	4				6	8	5	
			2	5	8	7	9	

Moyen

		8		6	5		2	
		5	8		7	3	1	
					4	6		8
9								2
	4		7		9		6	
3								1
8	2	6						
	5	3	9		2	1		
	7	3	5		2			

Difficile

8			7				6	
6	9			8	1	2		
9	4							2
			6	8	5	9	7	
1							9	3
			8	5	3		4	6
2					6			1

Expert

	9					8		
			6	5			9	
		5	7		2			4
	6					7		
5				6				2
		1					8	
9			4		6	3		
	7			2	5			
		3						4

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

2	7	4	9	6	8	3	5	1
3	6	5	7	4	1	2	9	8
9	1	8	2	5	3	6	7	4
8	9	6	5	3	4	7	1	2
7	5	1	6	8	2	9	4	3
4	3	2	1	9	7	8	6	5
6	8	3	4	7	5	1	2	9
1	4	9	8	2	6	5	3	7
5	2	7	3	1	9	4	8	6

Moyen

5	2	1	4	3	9	7	6	8
7	4	8	2	6	1	3	9	5
6	9	3	5	8	7	1	2	4
3	5	9	1	7	6	8	4	2
4	8	6	9	2	3	5	1	7
1	7	2	8	5	4	9	3	6
8	6	7	3	9	2	4	5	1
2	3	4	7	1	5	6	8	9
9	1	5	6	4	8	2	7	3

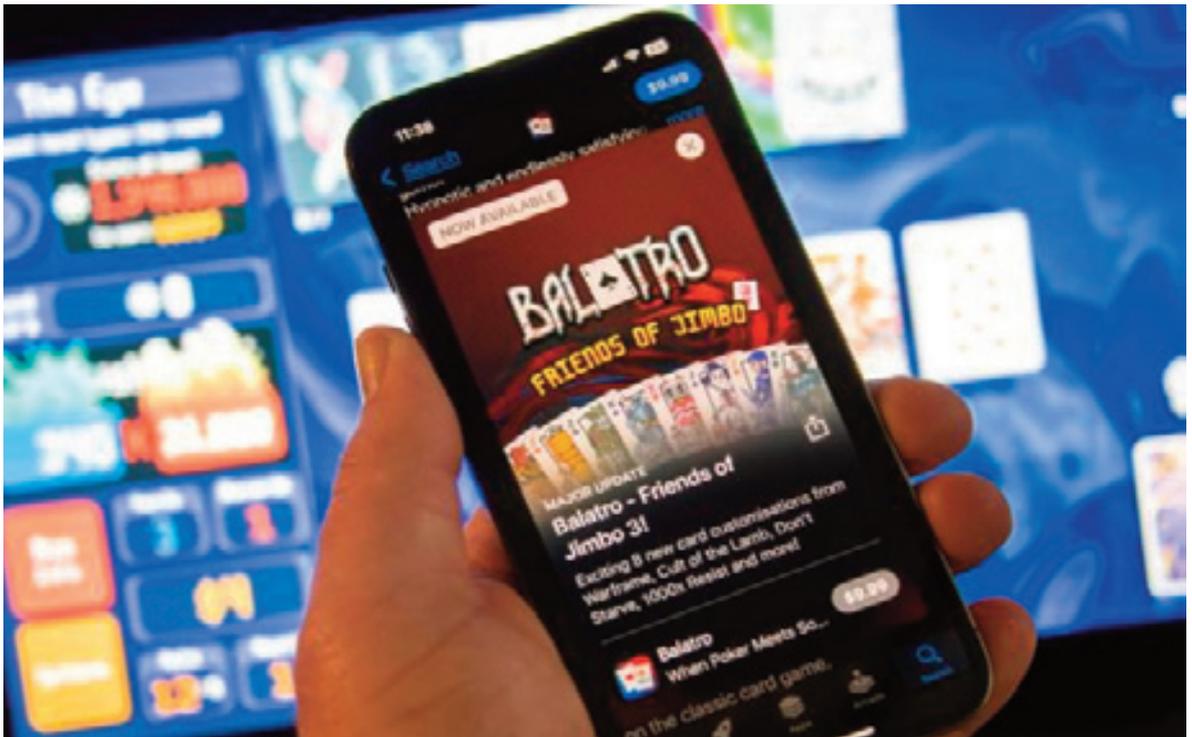
Difficile

7	5	9	1	4	2	3	6	8
1	2	8	5	3	6	7	4	9
4	3	6	9	7	8	2	1	5
5	8	7	4	6	1	9	3	2
6	4	3	2	8	9	1	5	7
9	1	2	3	5	7	6	8	4
3	7	5	6	9	4	8	2	1
8	6	1	7	2	5	4	9	3
2	9	4	8	1	3	5	7	6

Expert

2	4	8	5	3	7	1	9	6
3	5	6	2	1	9	8	7	4
7	9	1	8	6	4	5	3	2
9	8	4	3	5	2	6	1	7
5	6	2	7	8	1	3	4	9
1	7	3	9	4	6	2	8	5
8	3	7	6	9	5	4	2	1
6	1	9	4	2	8	7	5	3
4	2	5	1	7	3	9	6	8

Portrait



Derrière le populaire jeu "Balatro" *Un concepteur canadien qui joue solo*

Le jeu "Balatro", inspiré du poker, a remporté trois prix lors des prestigieux Games Awards 2024, les Oscars des jeux vidéo, prenant le milieu par surprise. Et encore plus son créateur canadien, un développeur solitaire dont on ne connaît que le pseudonyme: LocalThunk.

Pas de photo de lui, pas de vidéo non plus. Et une vie loin de l'effervescence médiatique, au cœur de la province de la Saskatchewan, dans le centre du Canada, davantage connue pour ses grandes prairies et ses mines d'uranium que pour le jeu vidéo.

Jusqu'ici, le secret entourant son identité est bien gardé. Début décembre, c'est d'ailleurs un représentant de son éditeur, Playstack, qui reçoit les trois prix, dont celui de "meilleur jeu indépendant", à sa place lors de la cérémonie annuelle des Games Awards à Los Angeles.

"Quand j'ai commencé à concevoir le jeu, je ne pensais même pas le rendre public!", confie-t-il à l'AFP par email.

Aujourd'hui, il s'en est

vendu plus de 3,5 millions d'exemplaires et le jeu est souvent présenté comme l'un des meilleurs opus de l'année.

Balatro est un jeu de "deck-building" ou de "construction de paquets", permettant aux joueurs d'améliorer leur main de cartes en utilisant diverses stratégies, et notamment la triche. Dans ce jeu aux allures de poker, les joueurs peuvent utiliser une panoplie de "jokers" ludiques pour surcharger leur main.

Et il y a aujourd'hui toute une communauté d'enthousiastes ayant rapidement élevé Balatro au rang de jeu culte. Sur le réseau social Reddit, le forum dédié rassemble déjà plus de 158.000 membres.

"La finition de ce jeu est tout simplement incroyable. Je n'insisterai jamais assez sur le caractère tactile et sur les sensations qu'il procure. Je peux presque sentir les jetons et les cartes dans mes mains", s'enflamme juhiscid, un utilisateur de Reddit.

Sur X, @thecowderhead renchérit: "Balatro est proba-

blement l'un des meilleurs roguelikes (un type de jeu vidéo, ndr) jamais réalisés".

LocalThunk, le concepteur canadien du jeu, qui répond uniquement par email ou par téléphone aux sollicitations des médias, veut rester dans l'ombre, car "les choses sont plus simples comme ça".

S'il précise qu'il "ne regrette pas d'avoir créé Balatro", car sa réussite lui "a permis de poursuivre une carrière" dans le développement de jeu vidéo, il reconnaît que le succès a créé "un stress supplémentaire".

Dans un monde dominé par de grands studios composés de centaines de personnes, "Balatro" s'inscrit dans la lignée de quelques oeuvres récentes au budget modeste, remarquées par la critique et le public, telles que "Papers, Please" (2013) ou "Stardew Valley" (2016), tous deux portés par des auteurs en solo.

Une exception, plus qu'une tendance, estime Émilien Roscanu, porte-parole de la guilda du jeu vidéo du Québec, le syndicat

patronal.

"Pour chaque jeu qui a un très grand succès de ce type-là, il y en a plusieurs qui sont aussi bons et qui n'auront pas nécessairement l'attention du public", renchérit-il.

Il est très difficile de percer dans ce milieu, en raison du volume des jeux mis en circulation chaque jour, et encore plus en tant que déve-

loppeur indépendant.

Les développeurs solos ont "plusieurs casquettes", et c'est donc "surtout le temps qui est dédié au marketing qui est plus faible", ce qui rajoute un obstacle à la visibilité des jeux indépendants.

LocalThunk a passé trois ans à développer, en solo, son premier jeu public.

Il dit s'être inspiré d'un jeu de cartes de sa jeunesse, qu'il a voulu mettre en ligne pour continuer à y jouer durant la pandémie.

La conception en solo lui permet de "poursuivre sa vision créatrice sans faire de compromis", puisqu'il "aime créer des jeux pour le plaisir, et travailler seul fait partie de ça".

"Balatro" vient d'être nommé aux Bafta Games Awards - la déclinaison des Bafta pour le jeu vidéo - pour concourir dans la catégorie du "meilleur jeu" 2025, mais LocalThunk s'explique encore mal le succès de son jeu de cartes "tordu". "Il y a tellement de jeux incroyables lancés tout le temps, je ne sais pas comment ça m'est arrivé."

LocalThunk, le concepteur canadien du jeu, qui répond uniquement par email ou par téléphone aux sollicitations des médias, veut rester dans l'ombre, car "les choses sont plus simples comme ça"

Botola Pro D1

La RSB conforte son statut de leader

Bonnes opérations de l'ASFAR et du Raja



La Renaissance de Berkane s'est imposée à domicile sur le Maghreb de Fès par 2 buts à 0, dimanche en match de la 15ème journée de la Botola Pro D1 de football. Les buts des Oranges ont été inscrits par Issoufou Dayo sur penalty (45+3) et Youssef Mehri (57e).

Grâce à cette victoire, la RSB conforte sa place de leader avec 33 points et un match en moins. Le MAS est cinquième avec 22 unités.

Pour sa part, l'ASFAR, qui recevait à Kénitra, a battu le Hassania d'Agadir par 2 buts à 1. Le club du Souss a ouvert le score par le biais de Mohamed Bakhach (23e), mais les Militaires ont repris les choses en main grâce à Amine Zouhrouh (41e) et Youssef Al Fahli (43e).

Le Raja de Casablanca n'a pas été en reste, après avoir disposé, au stade Larbi Zaouli, du Chabab Mohammadia sur le score de 3 buts à 0. Adam Ennaffati a ouvert le score pour les locaux à la 26ème minute en transformant un penalty, avant de creuser l'écart en inscrivant un doublé (36ème). Ayoub Maamouri a scellé le score à la 60ème minute.

Le quatrième match programmé dimanche a vu l'Olympic de Safi surclasser à domicile l'Union Touarga sur le score de 2 buts à 1. Les locaux ont ouvert la marque par le biais de Hamza Moujahid (19e), avant que Brahim El Bahraoui ne creuse l'écart (39e). Mouad Dahak a réduit l'écart du point de penalty (74e).

Samedi, deux matches ont été à l'ordre

du jour. Ainsi, la Jeunesse sportive Soualem a eu raison du Moghreb de Tétouan (2-0), alors que l'Itrihad de Tanger a fait match nul avec le Difaâ El Jadida (1-1).

Cette 15ème manche de la Botola, marquant la fin de la phase aller, devait se clôturer lundi par la programmation des matches RCAZ-WAC et FUS-CODM.

Championnat D2

Voici les résultats de la 10ème journée de la Botola Pro D2 de football:

CJBG-RBM : 0-0
 RAC-WAF : 0-1
 KAC-MCO : 0-0
 USMO-OCK : 2-1
 RCOZ-CAYB : 2-2
 CAK-KACM : 0-0
 OD-USYM : 1-0
 SM-JSM : 3-2

Classement

1-RBM : 19 pts
 2-KACM : 17 pts
 USYM : 17 pts
 RAC : 17 pts
 5-CJBG : 16 pts
 USMO : 16 pts
 7-OD : 15 pts
 8-SM : 14 pts
 WAF : 14 pts
 10-CAYB : 13 pts
 11-KAC : 11 pts
 12-CAK : 10 pts
 13-JSM : 9 pts
 RCOZ : 9 pts
 15-MCO : 6 pts
 16-OCK : 5 pts

Karting

Le Maroc deuxième de la MENA Nations Cup au Qatar

Le Maroc a occupé la deuxième place de la MENA Nations Cup de karting, qui s'est tenue du 17 au 21 décembre, sur le circuit de Lusail au Qatar.

La compétition, organisée sous l'égide de la Fédération internationale de l'automobile (FIA) et qui en est à sa cinquième édition, a vu la participation de 16 pays et de plus de 160 pilotes.

Les Marocains se sont distingués durant les cinq jours d'épreuves en montant quatre fois sur le podium, à indiqué dimanche la Fédération Royale marocaine des sports automobiles (FRMSA) dans un communiqué.

En endurance, la paire Othmane Benhayoun et Reda Benaïdy a permis au Maroc de remporter la première place, devant les Emirats Arabes Unis et l'Algérie, tandis qu'Anis Tazi s'est distingué en décrochant la deuxième position dans la catégorie Senior Max.

Al Mahdi Kadiri a également fait forte impression en terminant troisième dans la catégorie Sprint, précise la même source, soulignant la performance exceptionnelle de Nahyl El Gahouy en Micro Max qui est parti en dernière position et a réalisé une remontée spectaculaire pour finir troisième.

Au classement général, le Maroc termine deuxième à 7 points seulement du Liban, premier, et devant les Emirats Arabes Unis.

Le Maroc, qui finit sur le podium MENA pour la troisième fois en cinq éditions, a confirmé son statut parmi les meilleures sélections de la région, selon l'instance fédérale.

Franc succès de la quatrième édition des jeux nationaux des Appelés du 39ème Contingent du Service Militaire

La quatrième édition des jeux nationaux des Appelés du 39ème Contingent du Service Militaire, qui a pris fin samedi à Guercif, a connu un franc succès en termes d'organisation, de logistique, de participation et de promotion du sport militaire.

Cet événement sportif s'inscrit dans le cadre de la Haute Sollicitude dont SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Royales (FAR), ne cesse d'entourer les Appelés au Service Militaire et leur formation militaire, professionnelle et sportive.

La cérémonie de clôture a été présidée par le Colonel-Major Maati Moukane, Chef de la Direction Générale des Sports Interarmées des FAR, en présence d'autorités militaires du Secteur Opérationnel Oriental, de Place d'Armes de Guercif et de la 6ème Brigade Royale Blindée (BRB) des FAR, ainsi que des représentants des Bureaux, Inspections et Directions de l'Etat-Major Général des Forces Armées Royales et de la Gendarmerie Royale.

Organisée du 14 au 21 décembre, cette quatrième édition a associé, au complexe sportif régional des FAR de Guercif, plusieurs disciplines sportives, comme le taekwondo, des courses (100, 800, 1500 et 5000 m), le lancer de poids, le saut en longueur et le football.

Elle a connu la participation de 513 Appelés, dont 79 filles, relevant de 14 Centres de forma-

tion des appelés, et a permis de mettre en avant le rôle du sport militaire comme l'un des piliers de l'éducation et de la formation générale du militaire.

Dans une déclaration à la presse, le Commandant Taha Chaoui, représentant la Direction Générale des Sports Interarmées, a expliqué que cette Direction a organisé la quatrième édition qui a réuni 513 participants et participantes issus des différents Centres de Formation des Appelés (CFA), ajoutant que cette édition qui a connu l'introduction de nouvelles disciplines, à savoir l'athlétisme et le taekwondo, a été un franc succès principalement grâce au soutien et aux équipements mis à la disposition du comité d'organisation par l'Etat-Major Général des FAR.

Les participants, s'est-il réjoui, ont fait montre d'une grande compétitivité lors des différentes compétitions qui ont constitué une occasion favorable pour le comité technique chargé de la détection des talents dans diverses disciplines sportives, en vue de sélectionner les éléments qui seront orientés vers la spécialisation d'entraîneur sportif dans une première phase, et intégrés dans les différentes équipes sportives militaires à la fin de leur formation.

De son côté, le Commandant Abdelwahab Ben Yahya de la 6ème Brigade Royale Blindée (BRB) a souligné que cette édition a connu un succès éclatant tant sur le plan organisationnel que logistique, précisant que la sixième Brigade

Royale Blindée, en coordination avec la Place d'Armes de Guercif, a fourni tout le soutien et les moyens humains et logistiques nécessaires, ainsi que des équipements spécifiques afin d'assurer le bon déroulement de cette manifestation sportive à tous les niveaux.

En outre, toutes les conditions d'hébergement adéquates et confortables ont été réunies pour tous les participants et les cadres qui les ont accompagnés, a-t-il fait savoir, affirmant que ces résultats ont été obtenus grâce à la conjugaison des efforts des différents intervenants et parties prenantes, tant au niveau central que local.

Dans le détail, pour la course des 100 m "filles", la médaille d'or est revenue à Wissam Zouhair du 2è Centre de formation des Appelés (CFA), alors que pour les 800, 1500 et 5000 m, les médailles d'or ont été décernées respectivement à Imane Mansouri et Assia Miftah de la Base Aérienne de Soutien Général, et Naïma Boujir du 2ème CFA.

Côté masculin, les médailles d'or ont été rafflées par Nadir Sbai des FAR (100m), Hamza Ejbli du 2è CFA (800 et 1500 m) et Rachid Benalla du 4è CFA (5000 m).

Pour le lancer de poids, l'or a été décroché par Badr Adnani du 7è CFA, alors que pour le saut en longueur l'Appelé Yassine Bokri s'est emparé de la première place du podium, tandis que chez les femmes la médaille d'or du lancer de poids est revenue à Chaima Boudouma du

Centre d'Instruction des Services Sociaux, et celle du saut en longueur à Imane Mansouri des FAR.

Le taekwondo était aussi au programme pour partager les Appelés qui se sont disputés la première place dans cette épreuve. Ainsi, côté filles, les premières places du podium pour les différentes catégories ont été occupées par Yasmine El Bali du 7è CFA (-49 kg), Zineb El Majdoubi du 7è CFA (-57 kg), Hajar Charrafi du 7è CFA (-67kg) et Chaima El Bellaj du Centre d'Instruction des Services Sociaux (+67 kg).

Côté hommes, les premières places sont revenues à Driss Ben Fares du 5è CFA (-58kg), Abdellah Belamtaouch du 1er Centre de Recrutement et Formation Interarmées (-68kg), Ousama Krit du 6è CFA (-80kg) et Soufiane Benjouni du 5è CFA (+80kg).

La clôture des compétitions a été marquée par les deux matches, finale et classement, de football-garçons.

La finale, qui s'est déroulée dans une ambiance bon enfant, a été remportée par l'équipe représentant le 4è Centre de formation des Appelés qui a battu son homologue du 1er Centre par deux buts à un.

La troisième place est revenue à l'équipe du 2ème Centre de formation des Appelés.

A l'issue de cet événement sportif, il a été procédé à la remise des médailles et des trophées aux différents vainqueurs.

En Ile-de-France, des biodéchets de restaurants transformés en compost pour les agriculteurs

Dans le froid de décembre, des fumées blanches épaisses s'échappent de larges tas de déchets alimentaires en fermentation, sur le site de L'Île-Saint-Denis de l'entreprise des Alchimistes qui en fait du compost pour les agriculteurs.

Le groupe collecte chaque jour des restes alimentaires dans des restaurants, des entreprises, des hôpitaux ou des écoles dans toute l'Ile-de-France.

Leur première destination est au siège des Alchimistes dans le quartier parisien de Bercy, situé entre une zone commerciale, une voie ferrée et la Seine.

Acheminées par camions légers ou remorques de vélo qui débarquent à la chaîne sur le site, 15.000 tonnes de déchets y transitent chaque année. Elles sont ensuite transportées vers les plateformes de compostage.

Sur l'une d'entre elles, celle de L'Île-Saint-Denis au nord de Paris, trois travailleurs aux gilets jaunes manipulent les gros bacs marrons de biodéchets des restaurants de la banlieue nord de Paris.

Sur cet ancien site industriel en train d'être renaturé, ils étalent des kilos de restes de pâtes, de coquilles de moules de Léon de Bruxelles ou encore de peaux de bananes sur des tapis afin de trier les "in-

désirables".

Couteaux, pots de yaourts ou sachets de mayonnaise se glissent régulièrement au milieu des déchets alimentaires.

Ces derniers sont ensuite broyés, pressés et placés dans un grand "bol mélangeur".

"On ajoute aux déchets alimentaires de la matière carbonée comme du bois, des déchets verts ou des feuilles, on laisse reposer et la nature fait son travail. Les bactéries mangent les déchets alimentaires et il y a une montée en température naturelle jusqu'à 70 degrés qui permet l'hygiénisation, le fait de détruire toute maladie potentielle", explique Fabien Cordon, directeur général des Alchimistes Ile-de-France.

Le compost est ensuite vendu à des agriculteurs ou, en plus petite quantité, à des particuliers dans des Biocoop, Franprix ou encore Leroy Merlin pour le jardinage ou les plantes d'intérieur.

"On sensibilise les clients en les formant aux gestes de tri, on passe voir les maternelles ou les primaires dans les écoles pour leur expliquer ce qu'est un déchet, le compost", précise Fabien Cordon. "On pèse chaque bac et on donne au client un chiffre, avec l'objectif de le réduire. On note la qualité du tri, et le client



paie plus cher s'il y a par exemple du plastique dans son bac."

Contrairement à ce que l'on peut penser, "tout ce qui est sur une table se composte, même les os et les coquilles d'œufs!", souligne le directeur.

Les biodéchets représentent 30% de nos poubelles ménagères.

La ville de Paris a choisi la méthanisation pour les biodéchets des

particuliers.

"Nous, on préfère nourrir les sols, on pense qu'il y a une urgence à remettre des nutriments dans les sols", indique le directeur général des Alchimistes Ile-de-France.

"On a eu une explosion des demandes de collecte à l'entrée en vigueur de l'obligation de tri des déchets alimentaires, il y a un an", affirme Xabi Errota-

behere, directeur d'exploitation du site de L'Île-Saint-Denis, même si "les amendes encourues ne sont pas dissuasives".

Les Alchimistes ont plus de 1.000 clients en Ile-de-France, parmi lesquels de grands centres commerciaux, des hôpitaux ou des prisons. "On a aussi bien des restaurants étoilés que des KFC", s'amuse Fabien Cordon.

En plus des déchets alimentaires, les Alchimistes récupèrent aussi les couches compostables de crèches.

La vente de compost rencontre un certain succès, même si la majorité du chiffre d'affaires des Alchimistes vient de la collecte des biodéchets des entreprises, qui paient pour ce service.

"Dans certaines régions, il y a plus de demande que de production, par exemple dans le Var, des vignobles achètent du compost avant même qu'on l'ait produit", se réjouit le directeur.

Parmi les utilisateurs du compost des Alchimistes figurent les jardins du Premier ministre et ceux du château de Saint-Ouen.

Le chiffre d'affaires de l'entreprise double tous les ans depuis sa création en 2016, selon le directeur général des Alchimistes Ile-de-France.

Recettes

Kebda mchermla



Ingrédients :

300 g de foie d'agneau.
3 gousses d'ail
Quelques brins de coriandre.
Sel, poivre noir, carvi en poudre et paprika doux
3 c. à soupe d'huile d'olive
2 c. à café de tomates fraîches en purée
1 c. à café de tomate en purée
1 c. à café de harissa
1 et demi c. à soupe de vinaigre

Préparation :

Nettoyez le foie d'agneau sous une eau abondante et coupez-le en dès moyens.

Dans une poêle à fond épais, placez l'huile et laissez bien chauffer avant d'ajouter les morceaux de foie.

Faites sauter le foie de tous les côtés pour avoir une belle couleur dorée, sans trop le cuire.

Retirez le foie de la poêle sans

l'huile de la cuisson.

Dans le mortier, placez les gousses d'ail, le sel, le poivre noir, le carvi et le paprika doux.

Ecrasez bien le tout, et placez la darsa ou chermoula obtenue dans l'huile de cuisson du foie, ajoutez par dessus un peu d'eau, pour que l'ail ne brûle pas.

Ajoutez ensuite le concentré de tomate et la harissa,

Faites revenir un peu puis introduisez la tomate fraîche en purée

Laissez cuire jusqu'à apparition d'un peu d'huile à la surface puis remettre le foie dans la sauce.

Ajoutez par dessus un peu de coriandre fraîche, et le vinaigre.

Couvrez et laissez cuire 15 minutes, puis retirez du feu.

Décorez le plat avec de la coriandre fraîche avant de passer à la dégustation.

Les Mexicains encouragés à déposer leurs armes dans des églises

Les porteurs d'armes au Mexique sont invités à les déposer dans des églises contre une somme d'argent, a annoncé le gouvernement qui a par ailleurs demandé aux Etats-Unis l'extradition du responsable présumé de l'assassinat d'un journaliste.

La présidente Claudia Sheinbaum a assuré que le programme "Oui au désarmement, oui à la paix" garantit l'absence de poursuites judiciaires aux personnes qui abandonneront leurs armes. Le plan fait partie d'une "stratégie globale" de sécurité.

"Il s'agit, sur les parvis des églises, d'aménager des endroits où les gens puissent aller remettre leur arme de façon volontaire, et on leur donne des ressources économiques à partir de l'arme qui est remise", a expliqué la présidente de gauche lors de son habituelle conférence de presse.

"Cela va commencer l'année prochaine. Nous l'avons fait à Mexico, et il y a eu aussi des résultats importants", a déclaré l'ex-maire de la capitale de 9,2 millions d'habitants.

En 2023, le Mexique a enregistré 31.062 homicides dont 70% sont provoqués par des armes à feu, d'après des chiffres préliminaires de l'Institut national des statistiques.

Les trois quarts des homicides sont liés à des affrontements entre groupes criminels pour le contrôle des routes ou des marchés de la drogue, avait affirmé l'ex-président Andrés

Manuel López Obrador.

Le gouvernement mexicain établit un lien entre la violence criminelle et le trafic illégal d'armes en provenance des Etats-Unis.

Le Mexique a porté plainte contre des marchands d'armes aux Etats-Unis et la Cour suprême américaine doit examiner vendredi la recevabilité de cette plainte.

Mardi également, le gouvernement mexicain a demandé aux Etats-Unis l'extradition d'un ex-haut responsable du cartel de Sinaloa, soupçonné d'être le res-

pensible moral de l'assassinat du journaliste Javier Valdez en mai 2017.

Dámaso López Serrano a été arrêté vendredi en Virginie et accusé de trafic de fentanyl pendant sa liberté conditionnelle.

Surnommé "Mini Lic", il avait été arrêté en 2017 et remis en liberté conditionnelle en 2022.

Correspondant de la Jornada et de l'AFP au Sinaloa, Valdez a été assassiné le 15 mai 2017 devant les locaux de sa revue Ródodoce a Culiacán, la capitale du Sinaloa.

